



PATRIMOINE protégé

Montpellier: chronique de la cathédrale inachevée

monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES



Auteurs

Bernard Sournia, conservateur en chef du patrimoine honoraire

Jean-Louis Vayssettes, ingénieur de recherche, SRA,
DRAC Languedoc-Roussillon

En mémoire de Jean Nougaret, notre ami et collègue, disparu le 10 décembre 2013.

Couverture :

Base de l'un des piliers boutants
de la cathédrale inachevée.

Page précédente :

Base toscane de l'un des piliers
boutants de la cathédrale ina-
chevée. Les différences de mise
en œuvre permettent de distin-
guer la face du pilier boutant
de 1627-1629, avec son appareil
à assises régulières, du pare-
ment du mur de soutènement
de 1664-1665, avec son appareil
alterné dit de Montpellier.

Montpellier : chronique de la cathédrale inachevée

PATRIMOINE protégé

Le mot *archéologie* évoque inmanquablement des images de tranchées ouvertes, d'affouillements, d'excavations. Il ne nous vient pas à l'esprit que les villes, territoires habités et vivants au milieu desquels nous circulons en voiture et déambulons journallement, les appartements même que nous habitons, sont d'énormes gisements archéologiques à ciel ouvert où s'est inscrite l'histoire des hommes et qui permettent d'appréhender leurs manières d'habiter à travers les âges, leurs idéaux esthétiques et leurs modèles culturels successifs, les phases alternées de leurs fastes et de leurs déclin, les signes affichés de leurs convictions politiques et de leurs hiérarchies sociales.

Un gisement archéologique : telle est bien la ville aux yeux des travailleurs du patrimoine – conservateurs, chercheurs, documentalistes des Monuments historiques ou de l'Inventaire – dont la mission est de repérer mais surtout de comprendre et, si possible, préserver ces signes épars de la vie des hommes des âges anciens ou, à défaut, leur mémoire. Leur travail s'inscrit dans le temps long : celui de la collecte, puis de l'archivage de milliers d'observations de terrain afin de les classer, d'établir entre elles les connexions nécessaires qui reconstruiront un pan de notre histoire. Car le propre de ces gisements archéologiques que sont nos villes historiques est de ne pas se décomposer en strates distinctes : les époques se chevauchent et s'imbriquent dans le plus inextricable mélange. Débrouiller cet écheveau, établir les chronologies, restituer les parties manquantes, comprendre la cohérence de chacun des moments successifs de la ville demande une grande patience, une obstination certaine, de l'intelligence et surtout, du temps, beaucoup de temps.

Sans l'éclairage apporté par les textes d'archives, le travailleur du patrimoine ne saisirait pourtant que la partie apparente des choses :

sans eux pas de chronologie précise, impossible de restituer le contexte dans lequel se sont autrefois concertés maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Nous resterions dans l'impossibilité de saisir le mécanisme intime des métamorphoses de la ville. Le sens naît de la confrontation entre le lent travail préalable d'observation et d'analyse des données matérielles et les textes, auxquels ces données apportent épaisseur et visibilité : alors, et alors seulement, tel mot jusque-là incompréhensible du vocabulaire des maçons médiévaux prend soudain sens et explique telle curieuse configuration de la morphologie urbaine. Ou bien telle série de grimoires notariés inexploités et de lecture rebutante (comme les expertises d'immeubles au moment des ventes) révèle toute une époque de l'architecture urbaine, jusque-là absolument inapparente.

Ce va-et-vient incessant entre objets matériels et textuels est parfaitement illustré par le présent travail sur les ouvrages de soutènement de la Canourgue, dû à la patience et aux savoirs accumulés par Jean-Louis Vayssettes et Bernard Sournia : si les Montpelliérains ont toujours su que ce sont là les membres d'une cathédrale inachevée, personne cependant n'avait encore tenté d'en définir la configuration. Un document ancien, relu à la loupe, permet aujourd'hui de s'y essayer. C'est cet essai qui est ici proposé au public, non pas avec la prétention d'épuiser le sujet, mais bien plutôt dans l'espoir que cette publication suscite l'apparition de nouveaux documents, de nouvelles observations, qui fassent encore avancer ce passionnant problème d'histoire architecturale et urbaine au cœur du secteur sauvegardé de Montpellier.

Alain Daguerre de Hureaux
Directeur régional des affaires culturelles

Avant-propos

Parmi les ouvrages *fantômes* de l'histoire monumentale de Montpellier – édifices disparus comme la Comédie de Jacques-Philippe Mareschal, le sanctuaire roman de Notre-Dame-des-Tables, la Loge des Marchands de Jacques Cœur ou la Commune Clôture ; ou projets inaccomplis tels les dessins pour la place royale de Jacques Gabriel ou de François Franque, soit encore les projets mégalomanes de Jean-Arnaud Raymond pour le palais des Etats de Languedoc – brille d'un éclat tout spécial la cathédrale Saint-Louis, voulue tout de suite après la reprise en main de Montpellier par l'autorité royale. Cet édifice d'échelle colossale aurait occupé le point le plus haut de la colline montpelliéraine, l'espace de l'actuelle place de la Canourgue. Sa coupole aurait culminé à quarante-quatre mètres au-dessus du sol. Non loin du palais du Présidial élevé au même moment pour accueillir les cours souveraines et en même temps que la citadelle en construction sur flanc oriental de la ville, la cathédrale aurait constitué le troisième signe monumental de la reconquête royale et catholique de cette ville rebelle. L'historien d'Aigrefeuille a bien perçu l'intention de domination contenue dans ce projet et l'exprime puissamment en deux lignes : voulu par un évêque *qui n'avait que des idées grandes*, l'ouvrage aurait dû être terminé par un grand dôme qui aurait dominé sur toute la ville et la campagne¹.

Finalement la chose ne se fit pas ou, du moins, fut arrêtée après deux ans de travaux et d'énormes investissements financiers. Et l'on résolut alors de se rabattre sur la vieille église du collège Saint-Benoît, d'en restaurer les structures violentées et lacérées pendant les troubles religieux et de s'en contenter pour cathédrale sous le vocable opportunément papiste de Saint-Pierre.

Plusieurs raisons ont été données de ce soudain changement de cap. Aucune n'est tout à fait convaincante et surtout aucune n'explique la brusquerie avec laquelle le cardinal de Richelieu en personne coupa court à l'entreprise. Un document clef est le cahier où sont consignées les étapes des travaux de



la commission créée par l'évêque pour piloter l'entreprise. Cette chronique, conservée aux archives départementales de l'Hérault sous la cote G 1980, a été découverte et exploitée par Georges Costa dans le bel article qu'il a consacré en 1976 à l'architecte Pierre Levesville². Une relecture attentive de ce document restait à faire, qui nous a permis d'approfondir l'histoire de ce grand ouvrage avorté et d'éclairer un peu l'énigme de son interruption brutale. Ce travail a facilité en particulier l'interprétation des vestiges encore visibles de l'ouvrage interrompu et, grâce aux éléments descriptifs livrés par ce manuscrit, la restitution idéale de sa configuration. C'est le résultat de cette enquête que se propose de développer le présent opuscle.

Soutènement de la place de la Canourgue. Sur la base toscane de l'ouvrage de 1627-1629, le parement de 1664-1665 forme un surplomb évoquant la coque d'un paquebot de manière à donner plus d'ampleur au terre-plein sommital.

La rébellion de Montpellier et le siège



Les troupes de Louis XIII assiégeant Montpellier. Détail du plan de Villaret.

Au moment où Louis XIII entre dans Montpellier au terme de cinquante jours de siège, le 20 octobre 1622, il n'existe plus dans la ville un seul lieu de culte catholique où rassembler les fidèles : en soixante-dix ans de troubles interconfessionnels à rebondissements, la faction réformée n'a pas cessé de raser, les papistes de rebâtir, les réformés de raser à nouveau et les catholiques de rebâtir encore ! Pour l'heure, pas une église sur pied !

Cet étonnant acharnement à détruire et cette non moins étonnante persévérance à rebâtir trouvent leur origine dans les événements de 1561³. En juillet, la faction protestante a expulsé les représentants de l'ordre royal et catholique : l'évêque, le juge mage, le gouverneur. Ne s'accrochant en ville que quelques irrédentistes, les chanoines de la cathédrale en particulier et quelques miliciens, bientôt obligés, en octobre 1561, de se réfugier dans l'église de l'ancien collège bénédictin de Saint-Germain, église que l'on avait affectée en cathédrale au moment du transfert du siège épiscopal de Maguelone à Montpellier en 1536⁴. Les assiégés sont obligés de déloger au bout de deux jours de résistance. S'ensuit la mise à sac de l'édifice puis, sur la lancée, le saccage, huit jours durant, du mobilier de tous les édifices du culte catholique, une soixantaine dit-on. Conformément au commandement *tu ne feras point d'images taillées*, on nettoie les églises de leurs statues, retables, tableaux pour les rendre à un culte divin purifié : plus d'idoles, plus de pompe inutile, plus d'ornements superflus ! Bientôt la communauté protestante s'est emparée de la totalité des leviers politiques : retour de bâton inévitable, un an plus tard la ville doit se mettre en défense contre les troupes royales. En prévision du siège, Montpellier s'enferme dans sa *Commune Clôture*. Sont abattus tous les bâtiments des environs immédiats susceptibles de servir de repaire à l'attaquant, jardins, murs, maisons des champs mais surtout les quatre grands couvents d'ordres mendiants hors les murs, une multitude de collèges, nombre de



chapelles et oratoires : les chiffres varient selon les auteurs entre vingt-cinq et quarante-quatre édifices religieux. Les abords de la ville ne sont plus qu'un désert de ruines et de terres retournées.

La paix d'Amboise, en mai 1563, calme un moment le jeu et rétablit un certain équilibre entre les deux factions. Les papistes s'emploient à redresser leurs églises et les communautés religieuses tentent de se reconstituer et de se réinstaller. Mais en 1567 surviennent de nouveaux motifs de tensions qui déchaînent la colère du parti protestant : la cathédrale, où s'enferme la garnison catholique, se retrouve au centre du conflit. Ouvrage d'un pape d'Avignon, bâtie deux siècles tout juste auparavant, d'une ampleur et d'une puissance telles qu'un mémorialiste montpelliérain a pu parler d'elle comme de *ce grand et fort et aussi beau monceau de pierre de taille que fust en ce royaume après le palais de Avignon*, l'église était crénelée et avait les capacités militaires d'un véritable château. Il n'est pas indifférent de rappeler que l'édifice avait été bâti en temps de guerre, entre 1364 et 1367, dans cette période cruciale qui voyait les mercenaires anglais aussi bien que français sillonner le pays, vivant sur l'habitant, pillant les campagnes, terrorisant et rançonnant les villes et, dans ces dernières, tout particulièrement les grands établissements religieux desquels l'on pouvait espérer de substantielles rançons.





Plan général des fortifications de d'Argencourt. Représentation du siège de Montpellier par Melchior Tavernier, 1622.

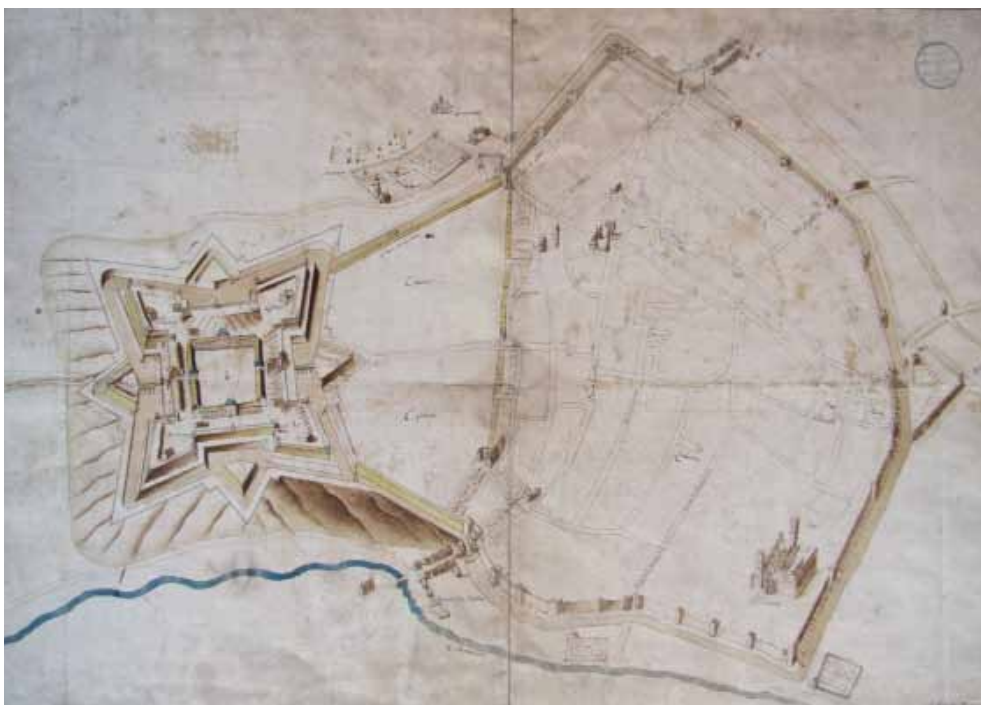
Les chroniqueurs des événements de 1567-1568 ne parlent d'ailleurs de cette église que comme du *fort Saint-Pierre*. La résistance cette fois va durer quarante jours, du 7 octobre au 18 novembre. De ce siège, mené par les parpaillots depuis les hauteurs surplombantes de la Canourgue et depuis les plus proches ouvrages de la *Commune Clôture*, nous pouvons toujours voir les traces sur la face méridionale de l'église, criblée d'impacts de balles autour des baies des clochers dans lesquels les défenseurs s'étaient postés pour tirer. La reddition survient le 18 novembre suivie d'une scène nouvelle de pillage du bâtiment : l'on arrache tous les matériaux dont on peut faire des armes, le fer des grilles pour en faire des boulets, le plomb des couvertures (le toit de l'édifice était en effet couvert de feuilles de plomb) et celui des vitraux que l'on récupère pour fabriquer des balles, le bronze des cloches dont on va faire des canons. L'on peut voir encore comment, en faisant basculer brutalement les cloches dans le vide, les pillards ont brisé les beaux bandeaux moulurés qui ceinturent le clocher sud-ouest au niveau des appuis des baies. Les tensions ne s'arrêtent pas là : au printemps suivant, la paix de Longjumeau énonce quelques clauses qui irritent une partie de



Détail du plan ci-contre. La représentation de la voirie et de l'habitat urbain est peu rigoureuse. De même, la cathédrale Saint-Pierre, figurée comme un bloc carré cantonné de quatre tours de flanquement, est également très fantaisiste.

la faction protestante. L'on se jette à nouveau sur Saint-Pierre. Cette fois l'on ne se contente pas de pillage : c'est l'édifice lui-même que l'on veut jeter bas ! Mais la montagne de maçonnerie est coriace. Les réformés doivent se borner à la rendre inutilisable : l'un des quatre clochers est miné, celui de l'angle sud-est, lequel en s'effondrant entraîne la chute du couvert presque entier de l'édifice. Il existe un dessin des années 1625 représentant en vue cavalière l'église éventrée, un dessin hélas de facture naïve et donc peu *documentaire* au regard de nos critères contemporains, mais éminemment suggestif et éloquent : le vaisseau a perdu ses voûtes, quelques arcs doubleaux subsistant seuls encore bandés au-dessus du vide. Un mémorialiste du temps a pu décrire la nef de Saint-Pierre *comme ces vieilles ruynes qu'on voit ez dézerts, pour faire logis de bestes sauvages, corneilles et chatz huantz*. Un autre témoignage contemporain rapporte que les matériaux du couvert et du clocher forment dans la nef comme une montagne ! Sur la lancée de ce saccage, des bandes d'extrémistes se jettent dans un nouveau saccage des églises que la faction catholique avait eu le temps de rendre au culte. Mais la fortune change de camp à tout moment : au printemps de l'année suivante, les papistes ont repris le pouvoir et c'est au tour des protestants d'assiéger la ville : nouveau rasement des faubourgs, cette fois du fait des catholiques, et de tout ce qui avait eu le temps de s'y reconstruire ! Gâchis inutile : l'encerclement militaire est levé après seulement cinq jours de siège, le 3 avril 1570.

Suit une tentative de restauration de la paix civile sous l'autorité du nouveau gouverneur de Languedoc, Henri I^{er} de Montmorency, qui tâche d'instaurer un état de liberté confessionnelle et contraint les deux partis au partage des responsabilités publiques. Ce qui n'empêche pas la faction protestante de reprendre insensiblement l'ascendant puis, à partir de 1577, d'accaparer totalement le pouvoir consulaire. Par la suite,



Plan de Montpellier par Ziarko Polonius, après 1623. L'intention du dessinateur est de mettre en évidence le commandement militaire de la citadelle sur la ville et son articulation avec l'enceinte médiévale ou Commune Clôture. La représentation du réseau viaire et des îlots d'habitation n'intéresse pas le dessinateur qui en donne un tracé sommaire et fort approximatif.

L'Edit de Nantes, dont l'application à Montpellier ne devient effective qu'en 1600, propose et établit, non sans mal, un régime nouveau de concorde interconfessionnelle. Une nouvelle fois, l'on a pu croire rétablie une ère de tolérance. De fait, les clauses de l'Edit contiennent le germe d'une violence plus radicale encore que celle déchaînée lors des précédentes empoignades. La désignation de Montpellier comme l'une des cinquante et une places de sûreté du parti protestant classe en effet la ville comme l'une de celles où les réformés vont pouvoir disposer de défenses militaires. Une telle clause est un fait unique en Europe à cette époque puisqu'elle instaure une sorte d'Etat dans l'Etat ! Quoique détenant la force *sous l'autorité de Sadite Majesté* – au moins sur le papier – chaque communauté protestante va pouvoir à tout moment la détourner à son avantage. Tel est le contexte instable au milieu duquel les évêques successifs, Guittard de Ratte, Granier puis Fenouillet (dont nous aurons à reparler) s'efforcent de ramener quelques congrégations religieuses et de réaffecter les églises paroissiales. Ce sont tout de même vingt ans de relative accalmie. Mais la situation se crispe soudain : la victoire catholique de la Montagne Blanche en Bohême, en 1620, est ressentie par les communautés réformées de France comme le signal d'une grande manœuvre européenne d'écrasement du parti



protestant. La même année, la descente militaire de Louis XIII sur le Béarn, venu pour y rétablir la liberté du culte catholique et pour faire restituer les biens ecclésiastiques confisqués soixante ans auparavant, a tout l'air de confirmer ces craintes. Les villes huguenotes du Midi, Vivarais, Montalbanais, Saintonge, Aunis, se coalisent alors et se mettent sur le pied de guerre. Le duc Léon-Henri de Rohan rentre dans Montpellier en défenseur. Et c'est le troisième épisode de saccage du patrimoine religieux catholique, l'épisode du *harlan*, mot occitan signifiant *pillage*, qui se déroule pendant toute la durée du mois de décembre 1621 : pillage certes, de nouveau, mais bientôt suivi de la démolition, et cette fois jusqu'aux fondements, de tous les couvents, églises, chapelles, tant à la ville qu'à la campagne, remontés par les catholiques avec une patience de fourmis. Le *desmolissement* se fait au chant du psaume LXXIX : *Seigneur, les nations* (entendons : les papistes !) *ont envahi ton héritage, elles ont outragé ton saint Temple*. En tout disparaissent, dit-on, quarante églises, maisons d'ordres ou chapelles. On ne se sera découragé à la cathédrale, comme en 1568, que devant l'énormité de la masse de maçonneries : encore saccage-t-on une partie du sanctuaire reconstruit par les catholiques à grand peine. Bref, à l'exception de ce seul ouvrage, qui mettra soixante ans à

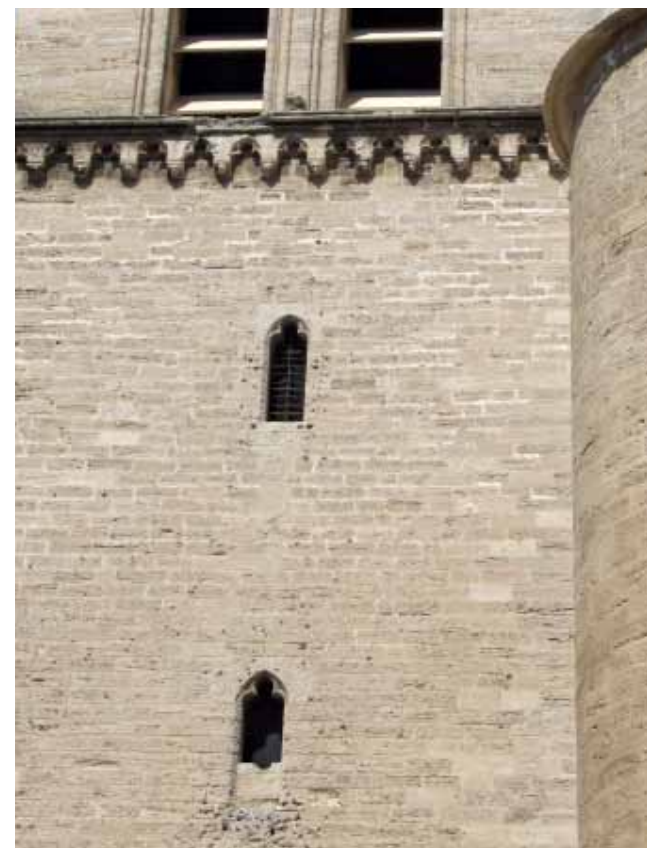
Détail du plan ci-contre. La cathédrale ruinée à la suite des événements de 1567-1568 : le clocher sud-est est abattu et la nef découverte. Les bâtiments conventuels de l'ancien collège Saint-Benoît-Saint-Germain sont également découverts.



Montpellier, cathédrale Saint-Pierre : massif antérieur et son porche d'entrée. Ouvrage du pape Urbain V, élevé en 1364-1367 pour servir de chapelle au monastère bénédictin attenant de Saint-Benoît-Saint-Germain, puis affecté en cathédrale sous l'épiscopat de Guillaume Pellicier en 1536. Le relèvement du clocher de droite, abattu en 1568, résulte des travaux de restauration et d'extension du monument par Henri Revoil en 1855.

panser ses blessures, Montpellier fait partie, à l'issue de cette phase de violences, du petit nombre de villes de France, avec Nîmes, Montauban ou La Rochelle, complètement privées de tout patrimoine religieux médiéval, architectural aussi bien que mobilier.

De la pierre des édifices rasés, couvents ou églises, les réformés montpelliérains se sont servis pour bâtir un rempart : un impressionnant dispositif rasant, très moderne de concept, à bastions et cavaliers, d'une échelle colossale, réalisé avec une incroyable rapidité sous les ordres d'un ingénieur de premier talent, Pierre Conty d'Argencour, ingénieur si doué qu'une fois les choses rentrées dans l'ordre, Louis XIII le persuadera de travailler pour lui. De fait, l'on se préparait depuis longtemps au coup de force : depuis 1616 la communauté protestante ne cessait plus de faire entrer dans sa place de sûreté armes, canons, mousquets, cuirasses : la *république* huguenote de Montpellier se préparait à



recevoir le roi. Face à l'insurrection du Midi, celui-ci n'eut d'autre alternative, en effet, que d'employer la manière forte : il fond d'abord sur Saint-Jean-d'Angély, qu'il soumet et réprime avec la dernière sévérité, doit renvoyer à plus tard le siège de Montauban, trop puissamment défendue, puis tombe sur Montpellier avec quatorze mille hommes et trente-six canons. L'épreuve va s'avérer longue et dure, infiniment coûteuse en hommes pour l'un comme pour l'autre parti : en tout cinquante jours de siège, de la canicule de fin d'été aux pluies diluviennes de l'équinoxe d'automne, du 31 août au 19 octobre. Les deux camps exténués finissent par conclure la trêve. La garnison protestante rend la ville en échange du pardon octroyé par le roi, *s'inclinant toujours plus par douceur et miséricorde*, fait-il écrire dans sa lettre de rémission, *qu'à pousser plus avant la rigueur et la justice des armes*. La paix de Montpellier renouvelle aux protestants les clauses de l'Edit de Nantes, à la réserve de celle qui donnait à la ville son statut de place de sûreté.

Montpellier, cathédrale Saint-Pierre : clocher sud-ouest. Le parement garde les traces du siège de 1567 : on distingue les impacts de balles autour des deux petites fenêtres inférieures et, à la base des fenêtres hautes, les épaufrures du bandeau d'étage provoquées par la chute des cloches au moment du pillage de l'église.

La commission des travaux

Portrait de Pierre de Fenouillet, évêque de Montpellier, peinture à l'huile sur toile, peut-être par Jean de Wézel.

Ainsi, à la prise de Montpellier, le 20 octobre 1622, à défaut d'un lieu où célébrer dignement le service religieux en actions de grâces pour la fortune des armes royales, l'on s'était rabattu sur le local le plus spacieux disponible dans les murs : l'ancienne Loge des Marchands, sorte de bourse de commerce bâtie deux siècles auparavant. Encore, assurent les contemporains, n'était-ce qu'*un lieu petit, fort étroit et incomode*. C'est tout ce qu'on avait trouvé et c'est donc là que fut chanté le *Te Deum* pour l'heureuse reprise de la ville. C'est là aussi le lieu dont les catholiques de Montpellier durent se contenter comme cathédrale en attendant des jours meilleurs.

Le relèvement des édifices religieux et la réimplantation d'un clergé catholique dans Montpellier, bref l'œuvre de la Contre-Réforme, sera le fait du même évêque, Pierre de Fenouillet, qui a fait front, non sans courage, à la tourmente civile, depuis son installation sur le siège montpelliérain en 1607. Natif d'Annecy, ami et disciple de François de Sales, théologal de Gap, il se signale dès les débuts de sa carrière ecclésiastique par un talent d'orateur si exceptionnel qu'Henri IV le fait appeler à la cour comme son prédicateur ordinaire. Chassé de sa ville au moment des événements de 1621, il joint l'armée royale et revient sur Montpellier participer au siège aux côtés du souverain. Replacé sur le siège épiscopal, qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1652, il entreprend la reconquête méthodique des âmes : assurer l'encadrement spirituel des quartiers en reconstituant le maillage des paroisses et en rappelant les communautés religieuses naguère chassées ; offrir aux fidèles une pastorale persuasive en réimplantant les ordres spécialisés dans la prédication ; agir sur les jeunes générations en prenant les commandes de l'enseignement et en établissant des congrégations de pédagogues, Jésuites, Ursulines, Visitandines. Il encourage enfin la création de sociétés pieuses, tels les Pénitents blancs. L'évêché de Montpellier conserve entre autres portraits peints des titulaires



successifs du diocèse, un beau portrait de prélat, anonyme, mais en lequel tout incline à reconnaître Fenouillet : la tenue avec le camail et le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, la mode de la coiffure ainsi que la taille de la moustache en croc associée à la barbichette caractéristiques des années qui nous intéressent ici. Le portraitiste est probablement à identifier avec ce Jean de Wezel, peintre nordique fixé dans la région, par lequel les consuls, à chaque élection annuelle, faisaient peindre leur portrait de groupe en grande tenue et un autre, individuel, à garder dans la famille.

Tel est donc le prélat énergique duquel va venir l'initiative de redresser la cathédrale violentée. En premier lieu, il lui a fallu se soucier du financement de l'entreprise : Fenouillet s'est rendu à la Cour pour demander personnellement au roi son aide financière. Cette visite a eu lieu à l'automne 1624 : le souverain a accordé à la communauté montpelliéraine de pouvoir s'attribuer la moitié sur les dix sols de taxes prélevées sur chaque *minot* de sel (le *minot* équivaut à une trentaine de litres) chargé sur les salines de Peccais, et ceci pour une durée de cinq ans. Certes, toute cette manne n'ira pas au seul rétablissement de la cathédrale : les besoins de la communauté catholique montpelliéraine sont énormes. Une partie de cette somme devra financer le remboursement de la dette accumulée par la ville pendant les années des troubles, l'autre, l'édification de la citadelle que le roi fait bâtir au levant de la cité pour mater toute nouvelle velléité de rébellion. Le restant est destiné à la reconstruction des édifices du culte catholique, l'entreprise de la cathédrale n'étant que l'une d'entre elles. Telles sont les dispositions de l'arrêt pris par le roi à Saint-Germain-en-Laye du 26 octobre 1624.

Les premières réflexions, à partir du 15 juin 1625, sur la reconstruction de l'église-mère sont le fait d'une commission *ad hoc* de trois membres créée par l'évêque. Cette commission sera présidée jusqu'au bout de l'entreprise du

grand ouvrage par trois hommes : Pierre Rebuffy, professeur de droit et chanoine de la cathédrale, Jean-Baptiste de Girard, trésorier général de France et intendant des gabelles et Pierre Talon, chanoine lui aussi, sacristain de la cathédrale et syndic du clergé. Ce dernier est le principal moteur du petit groupe : rapporteur à toutes les réunions, c'est lui qui *requiert, assigne*, convoque, ordonne. C'est lui qui occupe clairement le premier rôle au sein du petit comité. Antoine Fages, notaire royal, tient quant à lui le rôle de greffier : la rédaction de la petite chronique est évidemment son fait. Les réunions se tiennent à la maison épiscopale, c'est-à-dire dans les locaux de l'ancien collège Saint-Germain (l'actuelle Faculté de Médecine), hâtivement remis en état après les dévastations de 1621. Elles se tiennent aussi quelquefois au domicile de l'un ou l'autre des commissaires, le sieur de Girard en particulier.

Au mois de juin, tandis que se réunit la commission pour la première fois, l'on n'est encore fixé sur rien de précis. Il n'est question pour l'instant que du *retablissement et réédification* de la vieille cathédrale éventrée. Il faut attendre le 26 octobre 1626 pour qu'apparaisse la notion d'une cathédrale à élever *a novo* et que l'on se préoccupe du choix *d'un lieu et place comode pour la construction de l'esglise cathédrale*. Réunie à la maison épiscopale, la commission choisit *le lieu où estoit la Canourgue... appartenant au chappitre de l'esglise cathédrale Saint-Pierre... ensamble le lieu où estoict l'esglise Sainte-Croix joignant la Canourgue qui ont esté ruynées et desmolies jusques aux fondemens pendant les derniers mouvemens*. A la suite de cette réunion, l'évêque a été *pry d'escrire à sa magesté pour la supplier très humblement d'agrée ce choix et élection*. L'avantage de l'emplacement est évident : au lieu de la position marginale du vieux collège Saint-Germain relégué au point le plus déprimé du relief aux abords de l'angle nord-ouest de l'enclos urbain, la Canourgue offre un point tout à la fois éminent et on ne peut plus central !

Premiers linéaments du projet

Cet espace, au point culminant de la colline, à 49,80 mètres NGF (nivellement général de la France) au-dessus du niveau de la mer, avait été au XII^e siècle le site de la résidence des Guilhem, la famille seigneuriale montpelliéraine. Lui était annexée une chapelle castrale, sous l'invocation de Sainte-Croix, bâtie par le seigneur Guilhem VI pour y conserver une relique de la croix par lui ramenée de Terre Sainte : c'est le nom qui demeure encore pour désigner la rue voisine descendant en direction de Saint-Pierre. C'est par testament que résidence et chapelle avaient été léguées par Guilhem VII, fils du précédent, en 1152, aux chanoines de la paroisse voisine de Saint-Firmin, desquels elles étaient passées, au XVI^e siècle, au chapitre de Saint-Pierre : d'où le nom de *Canourgue*, mot occitan désignant un chapitre canonial. Cet ensemble, rasé jusqu'aux fondations au cours des troubles de 1621, avait occupé la région nord de l'actuelle place, vers l'aval. Toute la partie opposée, en direction de l'actuelle rue du Palais, était bâtie : il existait là un îlot de dix-sept maisons, petites maisons de valeur médiocre (autour de 500 livres) ou moyennes (jusqu'à 1370 livres, d'ailleurs numériquement très minoritaires) occupées par des artisans ou des gens de classe modeste : un boulanger, un maçon, un tailleur, un sergent au Présidial, un *mangonier* (revendeur), un tondeur de drap, un potier d'étain etc.

Contrariant le dessein de bâtir là un vaste édifice de culte, un problème majeur était tout de même le relief. A peu près au niveau où commence à s'infléchir l'actuelle rue Sainte-Croix, dévalait un profond ravin, très abrupt (une sorte de *précipice* dit même notre chronique !) de onze à douze mètres de dénivélé, entre les actuels points NGF 38,45 et 40,80, ravin penchant en direction du nord. Sur le rebord de cet escarpement s'était probablement trouvé le mur de la première enceinte féodale de Montpellier (contre laquelle s'était d'ailleurs adossée la maison seigneuriale dont nous avons dit un mot un peu plus haut). Comment chevaucher ce dénivélé ? Il fallait un dessin et convoquer des hommes de l'art.

Le 15 février 1626, l'évêque, présidant la commission de fabrique, décide donc de faire écrire au *Révérénd père César de Saint-Joseph, de l'ordre des Carmes déchaussés, homme grandement versé et expérimenté en la fabrique et construction des églises, pour l'inviter à venir voir la place qu'ilz avoient choisye et leur donner avis sur la construction de ladite cathédrale*. Nous avouons ne pas savoir grand-chose sur les talents réels de ce bon père en dehors de l'assertion avantageuse de notre chronique. Parmi les indications intéressantes concernant sa personne, nous savons qu'il sortait d'une famille aristocratique de la Bresse – il était né Cézaire de La Faverge – et qu'entré en religion, il avait reçu sa formation à Rome, envoyé dans cette ville *pour s'y perfectionner aux arts*⁵. Quant à ses créations, son nom n'est lié à notre connaissance qu'à une seule : le couvent de son ordre à Avignon avec son église, ensemble dont la construction s'achève d'ailleurs, précisément, en ce début d'année 1626⁶. Hélas, la disparition de cet ouvrage nous prive à jamais de tout élément d'appréciation sur son talent et ses orientations esthétiques. Il semble de surcroît que l'on puisse nourrir quelques sérieux doutes sur la paternité de l'ouvrage avignonnais : les prix-faits relatifs à ces constructions, entre 1624 et 1626, portent tous exclusivement la signature de François de Royers de la Valfenière, architecte avignonnais, quant à lui de premier talent, ayant parachevé sa formation à Rome et dont l'œuvre est imprégnée de la culture architecturale romaine de l'ultime quart du XVI^e siècle, le style à la mode entre les règnes de Sixte-Quint et de Clément VIII. Tout au plus pourrions-nous dire que le Révérend César de Saint-Joseph devait posséder quelques rudiments d'architecture, suffisamment pour énoncer un parti général et établir un programme⁷. Peut-être pas pour assurer une maîtrise d'œuvre. En tout état de cause, le recours de la part de l'évêque montpelliérain à un homme d'Avignon est tout à fait significatif quant à l'image que l'évêque avait en tête pour sa future cathédrale : l'architecture avignonnaise,



religieuse aussi bien que civile, est pour lors toute romaine, Avignon, siège français de la légation, étant comme on sait ville pontificale. L'ecclésiastique séjourne près de trois semaines à Montpellier. Puis, fin mars, en présence des commissaires, il visite le site. Un second personnage s'est adjoint au petit groupe : le capitaine de La Vernhe, du régiment de Picardie en garnison à Montpellier, homme *versé et intelligent en architecture*. De ce dernier nous ne savons rien d'autre que ce qu'en dit la petite chronique. Observons seulement que la citadelle, commencée deux ans plus tôt, est alors en cours de construction et que, simultanément, l'on démantèle l'énorme rempart dont s'était entourée la ville au moment de sa rébellion contre le roi : les hommes du régiment de Picardie fournissaient la main-d'œuvre de l'un et de l'autre ouvrage. Outre l'ingénieur du roi, Jean de Beins qui a conçu et planifié l'entreprise de la citadelle, il est probable qu'un certain nombre d'officiers aient été choisis pour leurs compétences en matière de bâtiments pour commander ce régiment de maçons et de manœuvres en vue de contribuer à la conduite des travaux : La Vernhe doit être l'un d'eux.

C'est au cours de cette visite qu'apparaît la nécessité d'acquiescer et de démolir l'îlot des maisons joignant la Canourgue en l'isle Sainte-Croix... pour agrandir et augmenter la place de ladite Canourgue comme n'estant pas assez grande et suffisante pour l'estandue, longueur et largeur nécessaire à ladite esglise cathédrale. Les démarches, longues, laborieuses, liées à l'expertise de ces maisons, à l'indemnisation des habitants et à leur acquisition, enfin à leur démolition et à la revente de leurs matériaux, vont occuper une part considérable de la chronique : l'affaire mobilise les commissaires sans discontinuer du 21 avril 1626 jusqu'au mois d'août. Les détails liés à cette affaire, en eux-mêmes pleins d'intérêt sur le mécanisme de ce genre d'opérations, riche aussi d'informations sur la sociologie du quartier au XVII^e siècle, n'ont

Plan de la ville de Montpellier, îlot de la Canourgue. Plan manuscript, colorié. Echelle de 100 toises, 88x118 cm.

Descente de la rue Saint-Pierre : à gauche, la base de l'un des piliers boutants de la cathédrale inachevée.

pas leur place ici. La démolition est prévue par les commissaires pour le courant des deux mois suivant leur assemblée du 2 septembre 1626. C'est chose faite le 3 novembre⁸. Conformément à la demande des commissaires, le maçon adjudicataire a stocké la pierre à bâtir sur l'emplacement de la cathédrale à venir afin de servir de matériau dans la construction projetée. Le bois de charpente, la tuile, les portes et fenêtres tirés des maisons démolies doivent être mis en vente à la criée.

C'est à ce point des opérations que Monseigneur de Fenouillet, le 8 août 1626, résout *qu'il serait envoyé homme exprès en la ville de Tholose avec lettre pressante à Me Pierre Levesville architecte, qui a faict bastir l'esglise cathédrale Saint-Etienne de Tholose et plusieurs autres esglises, pour le prier de se rendre en la présent ville*. Simultanément, l'on fait à nouveau appel au Père César de Saint-Joseph et au capitaine La Vernhe *pour résouldre entièrement le dessain pour le bastiment de l'esglise cathédrale et en faire le plan*.

Ayant déjà sous la main deux hommes *versés en architecture*, rien ne nous éclaire sur la raison qui pousse l'évêque à convoquer un troisième homme. Monseigneur de Fenouillet est-il pris de doute sur les capacités réelles des experts déjà consultés ? L'ecclésiastique avignonnais et le capitaine hésitent-ils devant le défi technique d'un ouvrage de pareille ampleur ? Est-ce l'éclat de la renommée régionale de Levesville qui persuade Fenouillet de faire appel à lui ? Les trois raisons sont probables à la fois. Mais la dernière est sans doute décisive : l'architecte toulousain est une des personnalités éminentes de l'art de bâtir de ce temps dans toute l'aire méridionale, multipliant les réalisations dans la province du Languedoc entre Gévaudan et Gascogne. On ne peut éluder ici l'évocation de sa personnalité et son œuvre.



Parenthèse sur Pierre Levesville

C'est une classe bien particulière de bâtisseurs, à cette époque, que celle des architectes de la province. Par leur rang et leur niveau de compétence, leur culture aussi, ils dominent de très haut la cohue des maîtres maçons ordinaires. Mais il ne faut pas s'attendre à les voir élaborer un grand langage, un *style* comparable à celui des architectes des capitales, proches du pouvoir, bénéficiant des grandes commandes publiques, des commandes des premières familles ou des maisons mères d'ordres. Ce sont assurément des hommes de talent et d'un savoir supérieur, ayant voyagé, vu quelques-unes des œuvres phares de leur temps, ayant lu les traités des maîtres italiens ou français de l'époque. Mais ils doivent s'astreindre à des programmes économiquement plus modestes que ceux des capitales, à satisfaire à la demande d'une clientèle moins ouverte à l'invention, à restaurer ou amplifier d'anciens édifices hérissés de contraintes ingrates, rafistoler souvent même (ouvrages alimentaires !) des bâtisses de médiocre intérêt, et surtout accepter la vie précaire d'incessants déplacements à la recherche des commandes. Certes, la force des personnalités ressort dans l'ouvrage de ces praticiens : on y sent les marques de l'imagination, l'autorité du dessin, mais toujours avec l'ombre d'un inaccomplissement. Et puis vient un moment de leur vie où les modèles à partir desquels ils ont construit leur idéal artistique cessent d'être de saison. Alors, leurs créations, même fortes, même belles, semblent appartenir à une parenthèse du temps. C'est une destinée de ce genre que celle de Pierre Levesville, destinée qu'il serait inapproprié de vouloir lire suivant les mêmes critères que celles, à la même époque, d'un Salomon de Brosse ou d'un François Mansart, mais profondément attachante et qui mérite que nous en fassions un rapide rappel.

Cette destinée commence à Orléans, on ne sait quand, au juste, quelque part dans le dernier quart du XVI^e siècle. L'incendie de juin 1940 qui ravagea le centre d'Orléans a malheureusement anéanti toutes les archives qui auraient



pu permettre de reconstruire le milieu natal, de pister les antécédents familiaux. Cependant, grâce aux travaux, en 1921, du chanoine Chenesseau⁹, on sait qu'il appartenait à un milieu de maîtres maçons : son frère, Jean, apparaît comme maître d'œuvre de la cathédrale d'Orléans, la plus étonnante et anachronique création de l'architecture française au XVII^e siècle puisque, en remplacement de l'ancienne rasée par les protestants, l'on refait *a novo* une authentique cathédrale gothique, dans le style et à l'échelle des grands modèles du Moyen Âge. De ce Jean, l'on trouve mention notamment en 1608, en titre de *maître de l'œuvre*, et en 1623, date à laquelle il donne les dessins pour la clôture du chœur. Ces indications sont maigres. Au moins nous renseignent-elles sur l'orientation de cette entreprise familiale : l'on s'y transmet la science des constructeurs médiévaux et l'on y maîtrise la connaissance de leur langage plastique. Nous y reviendrons.

Orléans (Loiret), cathédrale Sainte-Croix : croisée du transept.



Ensemble et détail d'un modèle de rinceau d'acanthé, gravure au burin, signée *Petrus Levesville Aurelianensis inventor Romae*, vers 1600.

C'est par le niveau d'éducation que l'architecte, à cette époque, se démarque du maître maçon¹⁰. L'on ne sait rien de précis sur la formation de Pierre Levesville, mais le passage par le collège et les humanités va presque de soi. Il y a d'autres indices de démarcation : le voyage de Rome en est un d'essentiel. Rome, rendez-vous obligé, à cette époque, de tout artiste ambitieux : c'est un voyage que les maçons, assujettis dès l'enfance (et à vie !) à l'entreprise, ne font pas. De ce séjour, l'on n'a pas d'autre trace que deux planches d'ornement, des rinceaux gravés au burin, toutes deux signées *Petrus Levesville Aurelianensis inventor Romae*. La pratique du burin, qui implique une excellente maîtrise du dessin, est un autre indice significatif : par ce trait encore, notre homme prend rang du côté des artistes et se démarque de la pratique strictement *mécanique* des maçons, de même que par ce mot ambitieux d'*inventor*, qui, dans sa signature, souligne encore la différence.

A quelle date eut lieu ce voyage ? Après le 25 août 1599, date à laquelle l'on a retrouvé mention d'un premier séjour de Levesville, *architecte d'Orléans*, à Montpellier¹¹. Et avant 1603, comme on peut le déduire de sources diverses : ce doit être alors un homme de vingt ou vingt-cinq ans. Il apparaîtra, dans la suite de son parcours de constructeur, qu'il a assurément vu les grandes églises du type Gesù, alors en voie d'achèvement, qu'il a regardé et étudié leurs coupes,

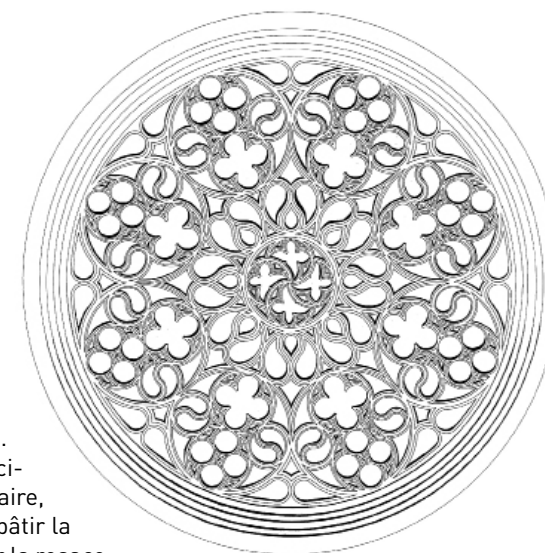




Mende (Lozère), cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat : le massif d'entrée.

qu'il a admiré les ordres colossaux des monuments publics de la Ville éternelle, et surtout qu'il s'est imprégné de cette manière désinvolte et irrévérencieuse lancée naguère par Michel-Ange de décortiquer les ordres canoniques, d'en jouer en les altérant, d'en inventer de nouveaux, de pur caprice, de briser ou d'enrouler les frontons, enfin de bouleverser tout ce que les théoriciens contemporains, vitruviens purs et durs, prétendaient faire passer pour les règles éternelles et infrangibles de l'art d'architecture. Les dessins de portes ou frontispices de Levesville portent la marque de ces fortes impressions reçues en Italie.

Et là commence l'itinérance : première étape, dans les profondeurs de la province française, à Mende, en 1603, où il se marie avec une Marguerite Vanel, veuve d'avocat, alliance,



Mende (Lozère), cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat : la grande rose de Pierre Levesville.

soit dit en passant, révélatrice elle aussi du niveau social revendiqué, sensiblement plus relevé que celui ordinaire dans les milieux *mécaniques*. Il travaille là pour les autorités municipales dont il répare la maison consulaire, puis en 1604 pour l'évêque : il s'agit de bâtir la tribune de la cathédrale et de remodeler la rosace du même édifice ratée par un précédent praticien. Le style est un hybride, louvoyant entre rayonnant et flamboyant, à mouchettes et quadrilobes, d'un dessin à la vérité un peu confus et manquant d'air. Mais c'est un premier essai et qui témoigne d'une parfaite maîtrise technique. Simultanément, Levesville étend son activité un peu partout dans l'aire du Massif central. Georges Costa a rassemblé les résultats de l'enquête persévérante qu'il a menée sur l'activité itinérante de l'architecte dans les régions du centre, du Gévaudan à l'Auvergne, attelé bien souvent à d'ingrâtes réparations de clochers pour des églises de villages ou à des réfections de ponts pour les Trésoriers généraux.

Le vrai épanouissement n'a lieu qu'en 1610-1611 : c'est à Toulouse et à la cathédrale Saint-Etienne. Enfin un chantier d'envergure ! Jamais le chœur, des XIII^e et XIV^e siècles, n'avait reçu son couvrement : il était simplement charpenté, en attente de sa voûte. En 1609 un incendie ravage l'édifice : mobilier, charpente, tout est consumé. Il faut édifier toute la partie haute du mur d'enveloppe, au-dessus du triforium, avec ses baies et l'ensemble du voûtement, réaliser l'amortissement des contreforts et créer tous les arcs-boutants : un autre ouvrage à la gothique dont Levesville s'acquitte dans la continuité de l'ouvrage préexistant, avec une structure voûtée à croisées et épaulée d'arcs-boutants à double volée. Les baies sont en arc brisé à remplages dessinées dans un style flamboyant. Dans le rond-point du chœur, et à la manière des constructeurs du XIII^e siècle de son Val de Loire natal (subtil rappel des origines !),



Toulouse (Haute-Garonne), cathédrale Saint-Étienne : vue des deux premières travées du chœur. Le gros œuvre des parties basses (rond-point, déambulatoire et chapelles) revient à la campagne de l'évêque Bertrand de L'Isle (à partir de 1272) ; la base des contreforts revient à l'épiscopat de Jean d'Orléans (entre 1503 et 1530) ; l'intervention de Levesville concerne la totalité du couvert, les fenêtres hautes, les arcs-boutants et les amortissements des contreforts.



il joue à ouvrir des *oculi* garnis de remplages dans les cloisons formées à la retombée des quartiers de voûte. Enfin, sur cet ensemble pensé dans la tradition des grandes cathédrales médiévales, il n'hésite pas à charger les contreforts de culées d'un type moderne à frontons de fantaisie à enroulements, ailerons et autres volutes tirés du répertoire ornemental maniériste : coquilles, guirlandes etc. C'est une autre composante de sa culture qui se fait jour sur ces motifs d'amortissement comme aussi dans les *bouquets* qu'il crée pour supporter la tribune d'orgue : ce sont de magnifiques trompes jumelles sous l'angle, dans un goût très XVI^e siècle. La plastique de l'ornement, avec ses rinceaux d'acanthe surchargés, ses mascarons, ses faces d'angelots joufflus, vient tout droit de l'art du siècle précédent, évoquant fortement les planches d'ornement de Philibert de l'Orme : à coup sûr, le traité de ce grand maître aura figuré parmi les manuels de base de Levesville ! Et nous pouvons surprendre, dans cette manière de solliciter simultanément dans le même ouvrage plusieurs répertoires historiques différents, une propension marquée à tenter l'hybridation des langages qui est un trait majeur de sa démarche créatrice. Maints autres chantiers à Toulouse mobilisent au même moment l'architecte, le monastère des Feuillants, l'extension de l'Arsenal du Capitole, ouvrages malheureusement disparus ou démontés, l'une des infortunes de cette carrière étant l'anéantissement de plus de la moitié de ses créations.



Dès lors notre architecte apparaît dans les pièces d'archives comme *architecte de la ville de Toulouse* : il y est décidément établi, logeant rue Vinaigre. Il y place ses revenus, apparemment assez considérables, en acquisition d'immeubles locatifs ou dans l'environnement toulousain, par l'achat de fermes, métairies, prés et terres plantées en vignes. Il y entretient une famille de quatre enfants, deux du premier lit de son épouse et deux neveux, les fils de son frère Jean, qu'il a pris à sa charge après l'accident qui a mis un terme à son activité de constructeur, neveux dont il fera des architectes. Diverses missions l'appellent cependant à quelque distance de son établissement principal : Montauban d'abord qui lui offre l'opportunité de créer une place à programme, la place du Marché, vieille place gasconne entourée de maisons de charpente qu'un incendie vient de ravager. Là encore, il lui faut composer avec un écheveau de contraintes ingrates, à commencer par l'inégalité des parcelles confrontant la place. Tant pis. Levesville égalise sa composition par le haut en ceinturant toute la place par une corniche continue de couronnement et unifie l'écriture des façades en rythmant son élévation



Toulouse (Haute-Garonne), cathédrale Saint-Étienne : à gauche, voûtement du chœur. L'intervention de Levesville commence juste au-dessus du triforium. Ci-dessus : tribune d'orgue.



Montauban (Tarn-et-Garonne) : place Nationale.

d'une belle ordonnance, irrégulière certes, puisque les parcelles sont inégales, mais d'un dessin magistral : il se donne pour thème un ordre toscan colossal dont il brise l'entablement et dont les divisions horizontales viennent s'appliquer sur les façades en décalage de la division des niveaux. Dans cette manière de combiner deux trames contradictoires, se déclare sa dette au maniérisme d'Italie comme à celui de son prédécesseur toulousain, Nicolas Bachelier et à sa belle ordonnance de l'hôtel de Clary. Il réalise, toujours à Montauban, l'Hôtel de ville et le Temple de la religion réformée : deux édifices détruits.

Depuis Saint-Etienne de Toulouse, le voilà repéré pour sa maîtrise des grands vaisseaux voûtés à la gothique : entre 1617 et 1620, Auch lui offre l'opportunité d'achever le chœur de sa cathédrale interrompu un siècle auparavant à l'arase supérieure du triforium. La réalisation de Levesville s'offre, là encore, comme un magnifique pastiche d'architecture tardogothique, avec nervures pénétrantes, grands remplages flamboyants, modénatures tarabiscotées à l'avenant. Comme à Toulouse, il ouvre des jours dans les retombées des voûtes qu'il garnit de jolis filigranes ornementaux, citation là aussi du gothique des pays de Loire. Enfin, au milieu de ce florilège de styles rétrospectifs, désinvolte concession au temps présent, il couronne les murs gouttereaux d'un garde-corps moderne à entrelacs et pose des obélisques et des boules en amortissement des membres boutants.

Non loin d'Auch, où Levesville dispose d'un logement pour la durée de son chantier, le maréchal de Roquelaure intéresse l'architecte à la modernisation de deux de ses résidences, Rieutort et Lavardens. Plus grand-chose ne subsiste de la



première. Pour la seconde, l'architecte puise dans le répertoire ancien : tourelles carrées sur trompes sous l'angle, fenêtres à meneaux et à double traverse, corniches à modillons surdimensionnés traités en forme de consoles de mâchicoulis, sols à pavements polychromes et à grands motifs d'entrelacs : un bel ouvrage de 1618-1620 qu'on donnerait à première vue pour une création de la deuxième moitié du XVI^e siècle !

A bonne distance de ses bases, Nîmes fait appel à lui en 1618 pour dessiner le projet de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, abattue par les protestants en 1568, l'exécution étant confiée à des praticiens locaux. La refonte totale de l'édifice, au XIX^e siècle, a fait disparaître tous les caractères de l'ouvrage de Levesville. Mais les plans antérieurs à la rénovation et les articles du devis nous en donnent une idée assez précise. A la réserve de la coupole, son plan anticipe étonnamment celui de la cathédrale de Montpellier : une nef à chapelles latérales, un transept, un chœur à déambulatoire. En décrivant *ardoublaus, ogives et formerés* ainsi que les *ramplicages* de ses fenêtres, le contrat à bâtir évoque un parti général *plutôt* gothique. Le descriptif fait même incidemment référence à la cathédrale de Toulouse dont il prescrit d'imiter la structure des quartiers de voûte.

La chapelle des Pénitents bleus, actuelle église paroissiale Saint-Jérôme de Toulouse, est sans nul doute la création la plus inventive de Levesville, créée en 1622, malheureusement dénaturée par une refonte radicale du XIX^e siècle. Sa nef était un volume de plan rectangulaire à quatre lobes auquel s'accrochait, sur le grand axe, un chœur cylindrique. La combinaison de ces deux volumes est sans précédent. On ne sait malheureusement pas comment, intérieurement,

Auch (Gers), cathédrale Sainte-Marie : entrée du chœur, d'après une photographie ancienne. Le premier ordre est l'ouvrage de Jean de Beaujeu vers 1560-1567. Le reste de l'élévation, probablement conforme au projet de ce dernier, appartient à une campagne ultérieure (troisième tiers du XVII^e siècle).



s'effectuait la suture des deux volumes ni quel était, à ce point d'articulation, le traitement architectural des structures porteuses, ni enfin comment s'effectuait la pénétration des voûtes. Ces dernières, en lambris (comme cela s'est assez souvent pratiqué à Toulouse) n'existent plus. Il ne subsiste d'origine que l'enveloppe extérieure, toute de brique, d'un parti de style dénudé et énergique avec sa corniche portée sur de gros modillons néo-classiques avant la lettre. L'effet d'ensemble est assez insolite avec la tourelle polygonale du clocher, d'allure plutôt médiévale, implantée en transition des deux volumes de la nef et du chœur : il y aura eu une compagnie de bourgeois dévots assez intelligents pour laisser à leur architecte la bride sur le cou et pour en accepter un dessin aussi non-conformiste. En raison des tracés elliptiques de son plan, on a vu dans cette création un essai avant-coureur des expériences à venir de Bernini et Borromini. Il est difficile d'en juger en l'état présent. De fait, l'ouvrage nous semble plutôt tributaire de la tradition du XVI^e siècle comme en atteste son frontispice d'entrée plein de fantaisie, d'esprit pleinement *maniériste*, avec fronton brisé et retourné et autres caprices décoratifs charmants. Et plutôt qu'une anticipation *baroque*, cet agencement de formes nous paraît un souvenir de réalisations de Giacomo della Porta ou de Vignola (comme Santa Maria Scala Cœli alle Tre Fontane ou Sant'Anna dei Palafrenieri) et autres œuvres romaines du siècle précédent. Ce qui n'enlève rien à l'originalité de cet ouvrage dans ce contexte français : l'archaïsme des références n'est pas incompatible avec la fertilité et la puissance créatrices !

Auch (Gers), cathédrale Sainte-Marie : entrée du chœur. L'ouvrage de Levesville commence juste au-dessus du triforium.

Lavardens (Gers), château : vue générale et motif de sol de l'une des salles, calcaire et terre cuite.



Toulouse (Haute-Garonne), chapelle des Pénitents bleus : base de la chapelle englobée dans des locaux annexes de la confrérie et la grand porte. Le décor du frontispice embrasse les deux niveaux de l'élévation et intègre les fenêtres du deuxième étage. Le motif du fronton rompu aux deux moitiés opposées est clairement tributaire de modèles maniéristes italiens, telle *la porta delle suppliche* de Buontalenti à Florence.

En matière de styles, nous sommes surtout sensibles aujourd'hui à la cohérence formelle par laquelle chacun est censé se démarquer sans ambiguïté de ceux des précédentes générations. Nous déprécions spontanément ce qui est hybride ou bâtard. La réflexion sur les lois évolutives de l'art ainsi que l'esprit moderne de classification qui lui est lié ont exercé notre regard à valoriser le caractère distinctif de chaque style historique au préjudice des traits de permanence et de continuité qui, plus ou moins visiblement, les traversent. L'éclectisme de Pierre Levesville révèle une réalité tout autre de la vie des styles et met en lumière la situation complexe d'un créateur répondant aux demandes d'une société, elle-même complexe, prise dans une phase de transition historique, traversée de courants d'idées divers, et dont les groupes se réfèrent à des modèles culturels différents voire antagonistes : chanoines, grands féodaux, bourgeois ou consuls de ville ont chacun leur image mentale de la cathédrale idéale, du château idéal, de l'hôtel particulier idéal ou de la place publique idéale. Dans les répertoires stylistiques disponibles, ce ne sont pas les qualités de cohérence formelle qui priment à leurs yeux, mais la valeur de signes et de symboles dont sont porteuses les formes : la tour châtelaine, le chœur liturgique, la place ordonnancée et ainsi de suite. Et nous allons voir comment un évêque contre-réformiste va susciter dans le langage éclectique de notre architecte l'apparition d'une nouvelle référence formelle et des plus chargées en symboles : celle de l'église *à la romaine*.



Etablissement du projet

Tel est donc l'homme qui, à la demande de l'évêque, apparaît à Montpellier le 19 août 1626 en compagnie de son neveu et assistant, Simon. Le 25, César de Saint-Joseph et La Vernhe se retrouvent à la maison épiscopale et font connaissance avec l'architecte toulousain, avant de *conférer sur le bastiment et voir les dessins déjà faits* par l'ecclésiastique et le capitaine. Après quoi l'on se porte sur les lieux pour étudier de plus près l'inscription de l'ouvrage dans son site.

Trois jours plus tard, nouvelle et longue réunion des mêmes en vue de *ferre le dessain et modèle de lad esglise cathédrale*. L'on envisage la création d'une maquette et la petite chronique précise que, *attandu l'importance de l'ouvrage, au lieu de le faire avec du carton... on le feroit avec de pierre de tailhe de Saint-Genyeis*, c'est-à-dire le calcaire local au grain le plus fin, celui que l'on emploie de préférence pour les ouvrages de sculpture. L'on doit procéder au cours de cette séance du 27 au griffonnage d'un premier schéma d'ensemble, destiné à visualiser les grands volumes de l'édifice et c'est à la date de ce jour que la petite chronique fait la description à grands traits de l'édifice à venir. Schéma d'intention, certes, mais suffisamment approfondi pour que le greffier de la réunion soit en mesure de spécifier les dimensions principales du bâtiment et de ses grandes parties.

L'église, dit le document, sera *compozée de quarante huit toises de longueur* (94,08 m) *sur la largeur de dix-neuf toises hors d'œuvre* (37,24 m) *dans laquelle esglise il y aura une nef pour la prédication de longueur de vingt toises* (38,80 m) *sur la largeur de sept toises* (13,58 m) ; *plus le cœur de l'esglise de longueur de dix-sept toises* (32,98 m) *sur la largeur de sept toises dans œuvre*, (biffé par le rédacteur : *dans laquelle longueur est*)¹² *la croisée de sept toises de largeur... Et la voulte de ladite esglise sera de hauteur de unze toise et demye* (22,31 m). *Et au milieu de ladite croisée sera posé un dome qui aura de diamettre*

sept toises (13,58 m) *sur la hauteur de doutze toises* (23,28 m) *par dessus la voulte de l'esglise. Laquelle esglise sera composée d'une esglise basse au dessous du cœur à cause qu'il y a un pendant de terre de six toises de proffont* (11,64 m) *qui prend depuis la murailhe de la croizeé jusque au bout dudit cœur où il faut faire le fondemans de ladite grand esglise de sorte que l'esglise basse sera de longueur de dix-sept toises et demye* (33,95 m) *et de largeur de dix-neuf toises hors d'œuvre* (36,86 m) *sur la hauteur de quatre toises et demye* (8,74 m) *composée d'une nef, hallée et chappelle pour servir de parroisse, et la grande esglise sera composée d'une nef, d'une croisée et d'un cœur et à l'entrant du cœur seront les allées, la sacristie une chapelle et autour de la grand nef il y aura trois chappelles de chasque costé. Et sur le devant de l'esglise sera le grand portal accompagné de quatre colonnes et de six pilastres avec leurs ornemens selon l'ordre corinthe. Et au dessus d'icelluy devant les deux premières chappelles seront pozés les deux clochers ornés d'architecture et voutés en dome le tout de pierre de taille.*

La conception générale et le programme résultent donc du travail collégial de l'architecte, de l'ecclésiastique et du capitaine. Après quoi Levesville se retrouve seul en lice pour synthétiser les options choisies et donner forme à ce qui n'est encore qu'intention. Lui et son neveu vont rester fixés à Montpellier pour quatre mois encore au terme desquels, le 4 décembre 1626, la petite chronique nous apprend que 1170 livres leur sont versées, savoir : six livres par jour pour l'oncle, trois pour le neveu, 430 livres restantes étant employées *pour leur despense de bouche et louage de chevaux, tant pour venir de Tholose en ceste ville que pour s'en retourner.*

Le chantier

Levesville cependant s'attarde encore un peu à Montpellier. Il s'y trouve encore le 13 décembre [1626]. Il est contrarié par *l'inégalité du sol où il y a une grande pente qui descend comme un précipice* ce qui pose évidemment le problème des ouvrages de soutènement à bâtir pour établir le niveau de sol du futur bâtiment. Mais sa contrariété tient surtout au caractère hétérogène et instable du terrain : il y a *certaines réserves de sable ferme et, tout auprès, de terrain bon ou de sable mouvant et, en d'autres parties, de terres grasses, de sorte qu'il est impossible de pouvoir régler la profondeur des dits fondements ni de faire un devis certain du nombre de cannes pour la massonnerie*. Cette description caractérise assez bien la réalité géologique du sous-sol montpelliérain, composé de matériaux amalgamés, sables plus ou moins compactés, noyaux de roche calcaire, mêlés, transportés et accumulés au cours de la dernière grande transgression marine du Pliocène. Pas de problème lorsque l'on tombera sur des parties rocheuses, sur lesquelles il sera facile d'ancrer la fondation. Toute autre sera la difficulté en d'autres endroits de consistance trop meuble, où il faudra surdimensionner les ouvrages de fondation et creuser très profondément, peut-être jusqu'à trois cannes soit environ six mètres. Enfin, en plusieurs points l'on sera sûrement contraint de relier entre elles les fondations des supports par des arcs de décharge : surcroît d'ouvrage ! Impossible dans un tel contexte de standardiser le travail, d'en calculer à l'avance la durée ni d'évaluer la quantité de matériaux nécessaires : tout s'avère imprévisible et la décision ne pourra être prise qu'à pied d'œuvre, dans la fouille même. Dans l'impossibilité d'établir un devis, le mieux, préconise l'architecte, serait de faire travailler à la journée.

Ces difficultés, compliquées de quelques embarras de trésorerie, vont résoudre la commission à suspendre le chantier pour quelque temps. Notre chronique se fait très confuse et évasive pour expliquer les difficultés que traverse alors l'entreprise, liées sans doute aux réticences des Etats de la Province, émises à sa précédente session, sur le chapitre des taxes sur les salins :

le fonds de l'argent destiné pour faire ledit bastiment n'est pas seur ni mesme assuré... la jouissance de la crue, la taxe sur le sel naguère accordée par le roi, a esté interrompue durant quelque temps. En ces circonstances, aucun entrepreneur ne voudra s'engager sans de sérieuses cautions sur son salaire. D'ailleurs Levesville doit regagner son foyer rappelé par divers soucis : principalement la santé de son épouse, qu'il perd à la fin du mois de janvier. Bref, sans que nous puissions nous en expliquer clairement la raison, l'entreprise de la cathédrale se met en panne ! La chronique rentre alors en sommeil : la commission va chômer pendant neuf grands mois, jusqu'en août, où la situation financière s'étant peut-être clarifiée, l'on se remet à réfléchir sur la reprise du chantier. Preuve que l'on a retrouvé des fonds : l'on s'occupe d'acheter et de faire acheminer la pierre des carrières de Saint-Jean-de-Védas et de dresser sur le chantier un atelier pour les tailleurs de pierre et les maçons. Puis l'on s'avise de rappeler l'architecte.

Après bientôt un an d'absence, l'architecte reparaît à Montpellier : le voilà de nouveau à pied d'œuvre. Il retrouve les embarras laissés en plan onze mois plus tôt. Sans parler de la nature géologique du terrain, le vif dénivelé du relief l'embarrasse au plus haut point : comment tracer la fondation du chevet au pied du ravin, sur une pente où l'on ne dispose d'aucun plan de référence ? La solution qu'imagine Levesville, décrite par la chronique en date du 13 novembre 1627, sera de créer une plate forme de charpente à la forme du chevet projeté et, depuis ce *praticable*, de localiser au fil à plomb, dix à douze mètres en contrebas, le tracé des fondations : *faire un estage en ligne courbe de la longueur de vingt toyses (39,20 m) sur la largeur de trois toyses (5,88 m) pour former de plate forme afin de tracer les plans des piliers botans (les piliers boutants), murailles, chapelles et tous les angles qu'il convient faire pour le dernier (le derrière) du cœur de ladite esglise cathédrale à cause de l'inégalité du terrain et du penchant du lieu qui a cinq toyses de profondeur de pente*. Six lignes suffisent au rédacteur de la chronique pour décrire un

ouvrage de charpente pourtant considérable et qui fut sans nul doute d'une fabrication éminemment difficile : un échafaudage en forme de fer à cheval, portant une plate-forme sommitale de près de six mètres de largeur, dressé à plus de dix mètres de haut au-dessus du *précipice* de la Canourgue ! La chronique ne s'attarde pas autrement sur la réalisation de ce spectaculaire échafaud : c'est à peine si elle mentionne (10 décembre) que l'on s'occupe de *faire caver au trou et faire les piliers de l'estage*. Entendons : faire creuser les trous pour planter les poteaux de l'échafaudage. Pendant l'hiver 1627-1628, l'activité doit être toute concentrée sur ces travaux de charpente et, aussitôt après, sur le report du plan au pied du ravin et sur le piquetage consécutif du terrain. Pendant ce temps, les tailleurs de pierre s'affairent dans l'atelier spécialement édifié sur la place à façonner les blocs. D'autres ouvriers enfin s'occupent à stocker le sable, à préparer et amortir la chaux. Enfin, au mois de mars 1628, l'on peut commencer la *fouille des fondemens de la première muraille et (du) pilier botant du cœur... tant du costé descendant, c'est-à-dire au point le plus bas du relief, 38,45 m NGF, le point le plus critique, que du costé du Puis des Esquilles*, le point le plus haut du chevet à construire, au débouché de la rue qui porte toujours ce nom. Par les mots *première muraille... du cœur*, le rédacteur veut évidemment parler de l'enveloppe extérieure du chevet, celle devant former l'enceinte du déambulatoire, par opposition à l'enveloppe intérieure du chœur proprement dit.

Curieusement, à partir de mars, la petite chronique se fait muette sur le déroulement du chantier, pour le rester jusqu'à l'automne : la réalisation de l'ouvrage est pourtant entrée dans sa phase effective : les fondations étant maintenant implantées et maçonnées, les supports et l'enveloppe du chevet commencent à monter de terre en même temps que doit commencer à prendre forme l'église basse.

Or, coup de tonnerre ! le 22 juin 1629, Richelieu reparaît dans Montpellier où il prend ses quartiers chez le sieur de Baudan.



Il y fait halte sur le chemin d'Alès où, après les sursauts de la révolte protestante, les troupes royales ont dû écraser la ville de Privas en Vivarais que l'on a livrée pour l'exemple à une impitoyable répression. A Alès doit être signée la paix avec le parti insurgé. Plutôt que d'une paix, il faudrait parler du traité qui met définitivement fin aux franchises que l'Edit de Nantes avait concédées au parti protestant, leur reconnaissant certes toutes les libertés possibles à la réserve de celles qui seraient incompatibles avec l'obéissance au roi : en vertu de quoi les voilà désarmés, définitivement privés des dernières places que leur avait conservées la paix de Montpellier, et voilà interdites, enfin, leurs assemblées politiques. C'est le premier pas vers la Révocation. Le soir même de son arrivée, le cardinal se fait conduire sur le site de l'ouvrage en construction. *Après avoir vu les fondemens de la nouvelle esglise, ausquels Mr Fenouillet faisoit travailler, il ordonna pour épargner de plus grands fraix qu'on s'attachât à la réparation de l'ancienne église Saint-Pierre, dont il fit passer le prix fait*. Le contrat à bâtir pour cet ouvrage est en effet établi un mois plus tard en présence du cardinal, revenu d'Alès, et paraphé de sa main, le 26 juillet 1629¹³. Plusieurs raisons de cette brusque décision ont été évoquées : la crainte de voir les

Triple portrait du Cardinal de Richelieu par Philippe de Champaigne vers 1642, Londres, The National Gallery.

clochers de la cathédrale projetée commander militairement la citadelle, position évidemment tout à fait indésirable en cas de reprise des conflits¹⁴, ou la prise de conscience par le cardinal-ministre du gouffre financier qu'une entreprise d'un caractère aussi colossal allait impliquer¹⁵. Il existe probablement d'autres raisons sur lesquelles nous reviendrons¹⁶.

Curieusement, la petite chronique n'a pas un mot sur cet épisode crucial. Tout indique au contraire que, nonobstant l'ordre du cardinal, Pierre et Simon continuent de s'activer sur le chantier. Notre document n'apporte pas la moindre explication sur cette bizarrerie : trois mois après la décision du cardinal, deux mois après la signature du devis de restauration de la vieille cathédrale, architectes et ouvriers s'affairent apparemment encore à la Canourgue ! Sans doute est-on lié par contrat aux entrepreneurs employés à l'entreprise et ne peut-on, du jour au lendemain, les congédier.

La chronique ne reprend qu'au mois de septembre, le 13, pour nous informer de l'interruption, cette fois définitive, du chantier. C'est qu'une conjoncture de calamité vient de choir sur Montpellier motivant la décision de tout arrêter : la peste vient de se déclarer dans la ville. *Le sieur Talon*, le chanoine, rappelons-le, qui préside la commission de fabrique, en sa qualité de syndic du clergé *a dict que ceste ville est menassée de la peste et maladie contagieuse... ce qui a donné ung effroy* (variante biffée : *espouvantement*) *au peuple que la plus grande partie des habitants commansent à débagager et sortir leurs meubles, il seroit à propos de faire cesser le bastimans de l'esglise cathédrale*. En conséquence de cette situation de panique générale, mieux vaut tout boucler. *Les sieurs commissaires ayant mandé venir Pierre et Simon Levesville... leur ont enjoint de congédier les massons et autres ouvriers et de ne travailler plus audit bastimant qui a esté fait*.

C'est alors qu'une expertise est ordonnée en vue de procéder à l'estimation de l'ouvrage qui a été fait, expertise réalisée par

Jean Sauvan et Jacques Boudon *maistres massons* de Montpellier. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé le compte rendu de cette expertise dans les registres notariés de l'époque. De l'aspect actuel des choses, nous pouvons conclure que la partie la plus problématique de l'entreprise, qui avait donné tant de fil à retordre à Levesville, c'est-à-dire la création de l'église basse destinée à rattraper le dénivelé du site, avait sérieusement avancé : l'ouvrage s'élevait pour lors à près de sept mètres au-dessus du point le plus bas, le point 38,45 NGF.

C'en est fini du grand ouvrage de Pierre Levesville à Montpellier. L'on attendra 1664-1665, pour que le prieur du chapitre canonial de Saint-Pierre, le chanoine Rosselli, s'avisant de l'inutilité pour le clergé de Saint-Pierre de cette vaste aire abandonnée en plein cœur de ville et de l'absurdité des ouvrages inaboutis du chevet, offre aux consuls d'utiliser l'espace pour le bien-être du public : la Canourgue devient promenade, l'un des rares espaces aérés de la ville en ses murs, ouverte en forme de belvédère au nord, face à la vue sublime du pic Saint-Loup, cette *montagne en bleu adorable avec pins autour* que célébrera Paul Valéry ! L'on songera, un temps, à créer une place royale sur le site avant d'opter pour l'espace du Peyrou. Et Jean-Jacques Rousseau pourra, dans ses heures d'oisiveté à Montpellier, avec ses bons compagnons de pension, *faire un tour à la Canourgue* (Confessions, livre VI). C'est donc en 1665 que, remployant les piliers boutants du chevet de Levesville comme points d'appui, l'on crée le mur de soutènement en demi-cercle qui termine la place de la Canourgue et que l'on comble de remblais l'espace naguère prévu pour l'église basse. Et c'est en excavant ces remblais qu'il fut question, en 1989-1990, de loger un parking souterrain en lieu et place de l'église basse de Levesville ! Ce projet, peu accordé à la qualité patrimoniale de ce site fragile et finalement arrêté après deux ans d'un vif débat civique, est heureusement à annexer à la liste, esquissée dans l'*incipit* du présent opuscule, des ouvrages *fantômes* de l'histoire monumentale de Montpellier !

Les vestiges en place

Ouvrages de soutènement de la place de la Canourgue : le dessin fait abstraction des écrans et constructions adventices qui masquent de nos jours la base du monument. A- Soubassement de la chapelle axiale. B- Bases des piliers boutants.

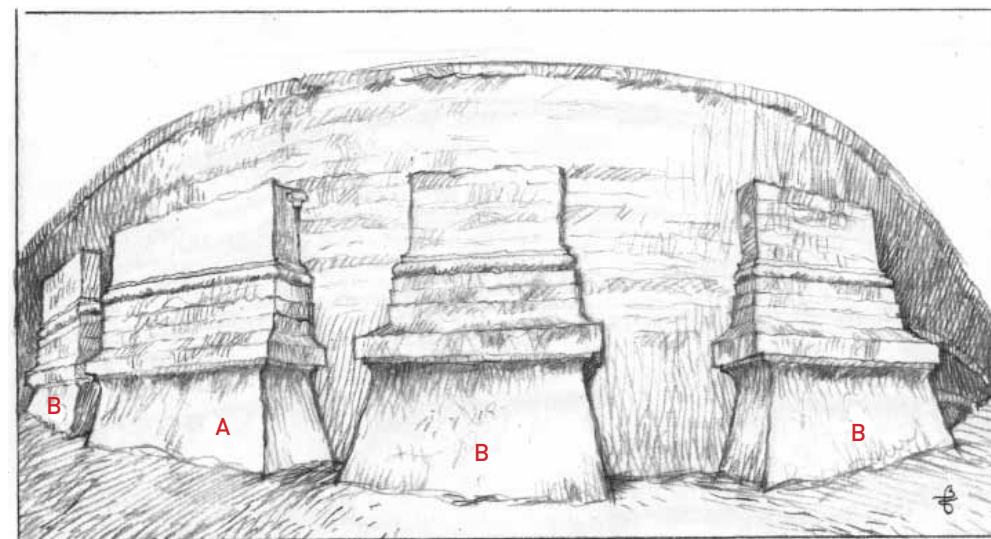
En bas, état actuel.

Que reste-t-il de l'ouvrage de Monseigneur de Fenouillet ?

Scandant le mur de soutènement de la place de la Canourgue, en rive de la côte Saint-Pierre, l'on peut toujours observer aujourd'hui quatre puissants massifs appareillés et maçonnés, d'un caractère colossal. Ces massifs ont l'air de figurer à cette place pour maintenir et épauler la masse des remblais qui forment le terre-plein de la place. Or, ces massifs ne sont nullement des contreforts qu'on aurait ajoutés *a posteriori* pour renforcer ce mur de soutènement. Ce sont bel et bien les reliquats, les témoins d'un ouvrage antérieur, des membres de la cathédrale enrobés et englobés dans ces maçonneries de soutènement, quant à elles clairement postérieures. Il est facile d'observer que les maçonneries des massifs et celles du mur sont hétérogènes : les assises des premiers sont assez hautes et toutes égales, tandis que le parement du mur de soutènement est formé quant à lui de pierres plus petites agencées suivant le principe appelé *appareil de Montpellier*, qui consiste à alterner des assises posées à plat et des assises posées de chant¹⁷. Il s'agit là d'une vieille méthode de mise en œuvre, caractéristique en effet de l'art de construire dans la région montpelliéraine, méthode qui existe depuis l'époque romane et que l'on verra perdurer jusqu'à fort tard dans le XVIII^e siècle pour ne disparaître insensiblement qu'au début du XIX^e siècle. Nous l'avons vu plus haut : la date de ce mur de soutènement est bien connue : 1664-1665 lorsque les chanoines ayant définitivement fait le deuil de leur projet de cathédrale résolurent de bailler aux consuls la jouissance de l'espace pour y faire une promenade publique.

Le relevé en plan de ces massifs permet de constater que, loin de scander le mur de soutènement de manière aléatoire, ils s'inscrivent dans un cercle parfait et rayonnent vers un centre qui marque exactement l'axe de l'actuelle place : cet axe n'est autre que l'axe de la cathédrale.

Le problème statique, des plus difficiles, rencontré par Levesville et les deux experts en architecture qui lui avaient été



A- Projection du plan de la cathédrale sur le plan cadastral contemporain.

a : hôtel de Boulhaco, puis Richer de Belleval.

b : hôtel de Cambacérès-Murles.

c : rue Saint-Pierre.

d : rue Sainte-Croix.

e : rue du Palais.

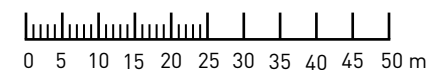
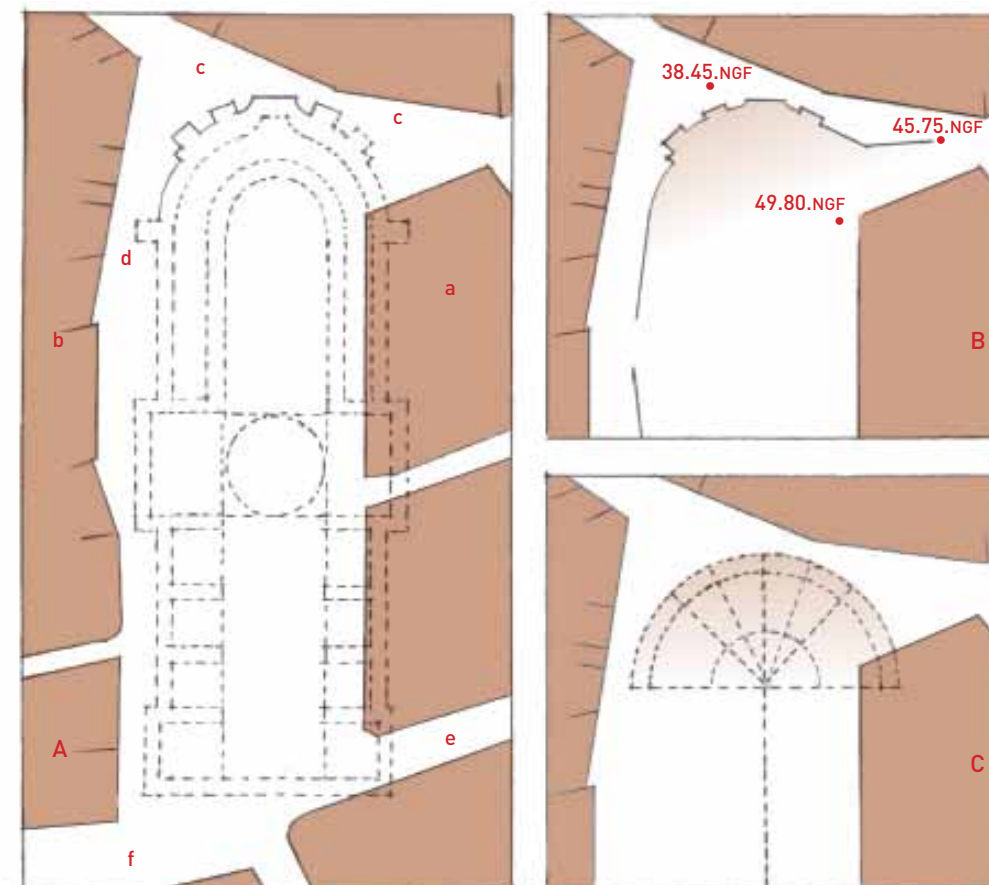
f : plan du Palais.

B- Altimétrie du site de la Canourgue.

C- Schéma de construction de l'axe de la cathédrale et implantation des piliers boutants du chevet.

associés, avait été de fournir un contrebutement assez puissant pour épauler un édifice établi à cheval sur un penchant de terrain et dont la hauteur totale devait atteindre près de trente mètres en additionnant la hauteur de l'église basse et celle de la cathédrale proprement dite. Normalement, les piliers boutants, en soutènement d'un chevet, se répartissent en rayonnant à égale distance les uns des autres. Ici, le caractère exceptionnel du site a conduit les concepteurs de l'ouvrage à une toute autre solution absolument singulière ayant consisté à concentrer toute la force d'épaulement en jumelant deux énormes piliers boutants au point le plus bas du relief : ces deux organes, dont nous pouvons toujours voir les énormes bases aujourd'hui, chacune de trois mètres d'épaisseur, s'assemblaient en formant une sorte de coin, opposant aux poussées centrifuges du bâtiment une masse totale de six mètres d'épaisseur épaulant l'ouvrage aux retombées de la voûte du chœur. Ce dispositif devait se répéter symétriquement vers l'amont de la rue Saint-Pierre, mais les maçonneries ultérieures du mur de soutènement de la place ne laissent plus apparaître aujourd'hui, de ce côté, qu'un seul pilier boutant au lieu des deux qui ont dû exister. L'inconvénient de ce dispositif, statiquement efficace, était l'étroitesse des intervalles par lesquels faire entrer la lumière dans le vaisseau : les pleins l'auraient sensiblement emporté sur les vides et le chœur du sanctuaire n'aurait reçu la lumière que de trois baies larges, chacune, de trois mètres cinquante tout au plus, ce qui est peu pour un édifice de l'ampleur de la cathédrale projetée.

Outre ces deux doubles piliers boutants, nous pouvons observer dans l'axe exact du chevet un massif beaucoup plus large que les autres (six mètres au lieu de trois) et qui se détache entre deux flancs convexes. A cette place, ce ne pouvait pas être un pilier boutant : c'était évidemment le soubassement d'une chapelle d'axe, dédiée à Notre-Dame comme cela se produit assez régulièrement dans le





programme des cathédrales. Le descriptif de la chronique parle en effet, dans la région du chœur, d'une chapelle, sans autrement spécifier sa place. On présume que le déambulatoire (ou les *allées* comme la chronique désigne cette partie de l'édifice) devait être un espace quelque peu resserré : il ne fallait pas affaiblir par trop les piliers boutants et l'on pense que ce déambulatoire (s'il faut bien continuer à le désigner ainsi) devait avoir plutôt le caractère d'un passage. Il n'était d'ailleurs pas continu puisqu'une section en était affectée en sacristie.

Cathédrale Saint-Pierre à Montpellier, lithographie par Jules Boilly, éditée par Boehm à Montpellier en 1840. Le dessinateur figure, à gauche, les ouvrages de soutènement de la place de la Canourgue.

L'ensemble de ces piliers boutants, le soubassement de la chapelle d'axe et toute la base du chevet étaient liés, comme s'ils n'avaient formé qu'un seul corps, par une base d'ordre toscan posée sur un socle vivement taluté. L'effet d'ensemble, malheureusement très lacunaire aujourd'hui, devait être d'une grande énergie d'expression et s'il est vrai que l'on reconnaît le lion à la griffe, ce vestige d'ouvrage donne une forte idée de ce qu'aurait pu être la cathédrale achevée.

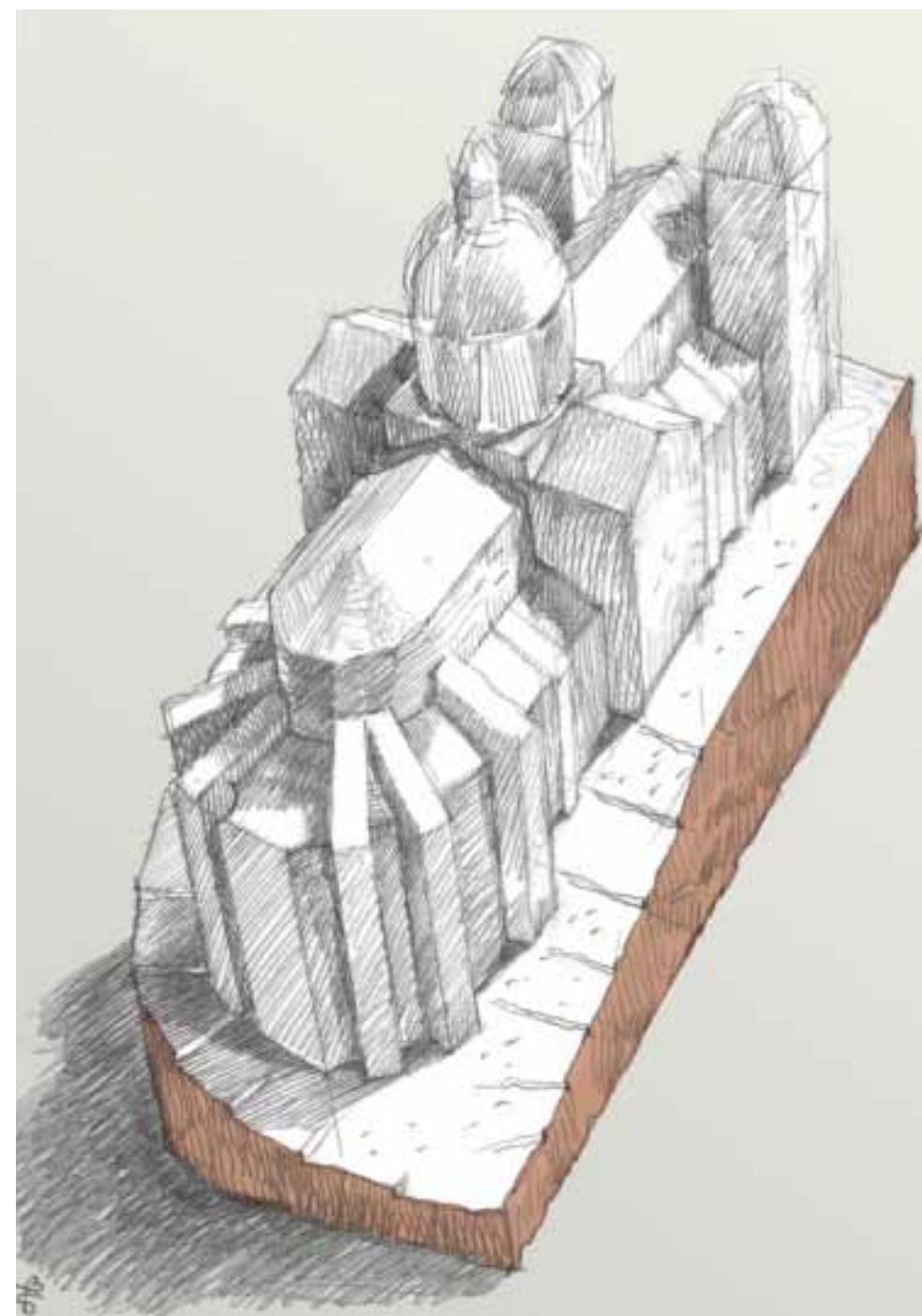
Restitution idéale de l'ouvrage projeté

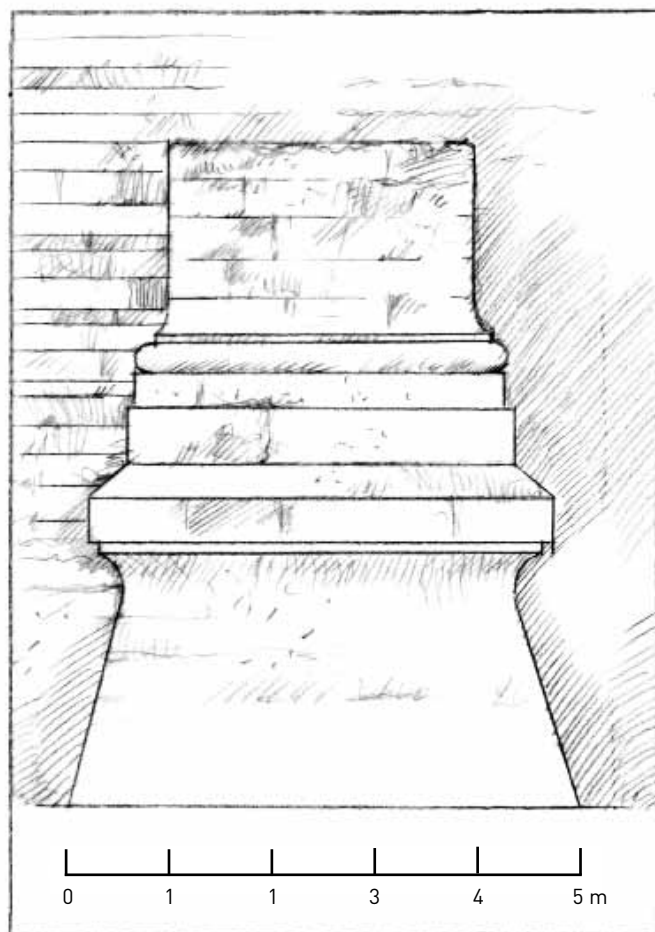
Maquette volume d'après le projet de 1626. Le dessin fait abstraction de la forme des baies et du décor d'architecture, données sur lesquelles nous n'avons pas d'informations.

A défaut de dessins conservés, à défaut aussi d'un devis détaillé et à défaut enfin de la maquette de pierre, hélas perdue, la chronique de la commission de fabrique donne suffisamment d'indices pour permettre la restitution, au moins en ses grandes lignes, de l'ouvrage inachevé et d'en reporter le plan sur le cadastre contemporain. L'ouvrage aurait couvert en totalité l'espace de l'actuelle place. Son transept, avec sa croisée couverte en coupole, aurait été implanté juste avant l'amorce de la descente de la rue Sainte-Croix, c'est à dire en limite du ravin ou *précipice* qui coupait l'espace. La façade de l'hôtel de Charles de Boulhaco, conseiller aux cours souveraines (plus connu sous le nom de Richer de Belleval, gendre et héritier du précédent) construit en 1676, correspond assez exactement à l'alignement du mur goutterot oriental de l'église. Il semble que cette façade ait été fondée en réutilisant la tranchée prévue pour asseoir ce mur.

Typologiquement, cette cathédrale aurait été un édifice hybride, combinant un certain nombre de traits *modernes* avec quelques traits de tradition *gothique*. Quant aux premiers, ce sont les traits caractéristiques de l'église tel que s'en était défini le type à Rome, dans le dernier tiers du XVI^e siècle avec des réalisations comme le Gesù : une nef spacieuse (*pour la prédication*, précise la chronique, et c'est sur la prédication que l'Eglise contre-réformiste entendait fonder la reconquête des âmes), nef accostée de chapelles latérales, un transept avec sa croisée couverte en coupole et un chœur en rond-point.

Pour les données plus proprement *gothiques*, on les trouve dans le principe des deux clochers carrés prévus pour accoster la façade, dans la proportion du chœur, extrêmement allongé comme celui des cathédrales du XIII^e siècle, la croisée du transept se situant conséquemment presque au milieu de l'édifice, ainsi que dans le déambulatoire, que la petite chronique désigne au pluriel comme les *hallées* (ou, variante du rédacteur, *allées*) et qui étaient prévues pour contourner le chœur. De la structure des pilastres ayant épaulé le chevet et dont subsistent les

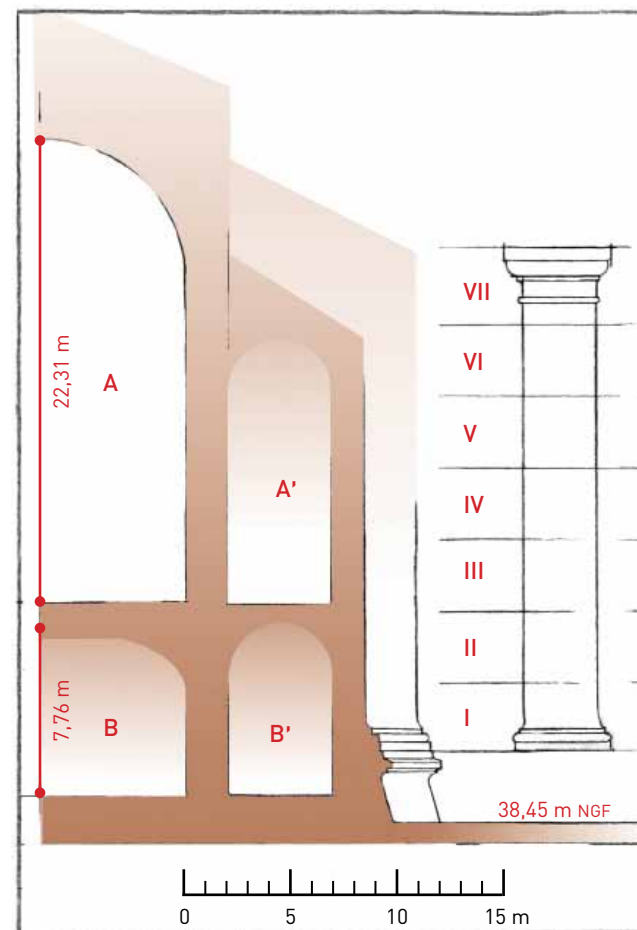




Base toscane de l'un des piliers boutants du chevet. L'ouvrage de Levesville se discerne grâce à l'appareil régulier du pilier boutant s'opposant au parement alterné des ouvrages de soutènement de 1664-1665.

soubassements, il est aisé de déduire le principe structurel de cette partie de l'édifice que nous pouvons annexer à la liste des traits *gothiques* de notre ouvrage : ces pilastres sont en effet conçus pour fonctionner comme des contreforts rayonnants, et la petite chronique leur donne en effet le nom de *piliers botans* (ou piliers boutants) qui désigne habituellement, dans le vocabulaire de l'époque, ces organes de tradition *gothique*.

Nous l'avons vu, l'église devait avoir deux niveaux : on peut présumer que l'église basse ou crypte reproduisait à peu de choses près la structure de l'église proprement dite, avec son sanctuaire et son déambulatoire pour lequel la chronique reprend la dénomination d'*allées*. Une fouille révélerait sans nul doute, dix mètres environ au-dessous du niveau actuel de la place, les substructions de cette église basse.



Certes, la structure générale et le type de l'édifice projeté sont d'un caractère nettement hybride. Mais qu'en était-il de son style ? Les voûtes, par exemple ? Étaient-elles prévues pour être en plein cintre, à *la moderne* comme les modèles romains contemporains, ou en ogives, à *la gothique* ? Et l'élévation intérieure : à pilastres ou à faisceaux de colonnes ? Et qu'en était-il des baies ? Voulait-on les faire en plein cintre ou bien à remplages sous arc brisé comme celles des cathédrales médiévales ? Et les murs-boutants : quel genre de structure les reliait-elle aux murs périmétraux ? Étaient-ce des arcs-boutants à *la gothique* ou bien des consoles à volutes ou quelque compromis des deux formes ? Quelle allure, enfin, auraient eu les motifs d'amortissement : boules ou pots à feu ? Pinacles ou gâbles ? Pour poser autrement ces questions : quel rapport pouvait-il y avoir entre cet édifice et

Section hypothétique du chevet.

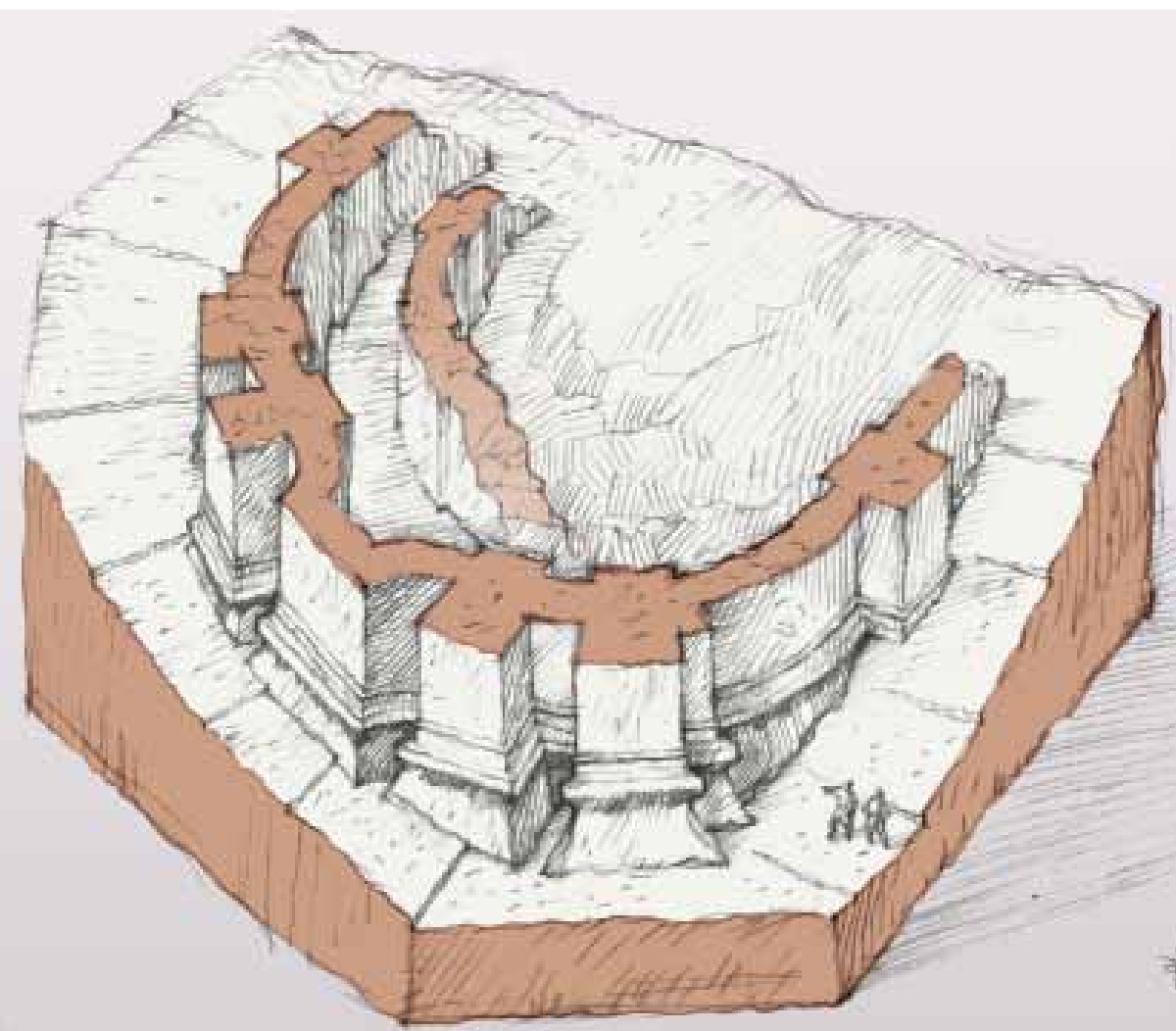
A- Chevet.

A'- Déambulatoire de l'église supérieure.

B- Chevet.

B'- Déambulatoire de l'église basse.

A droite, pilastre d'un ordre toscan canonique en sept modules.



les cathédrales sur lesquelles Levesville avait précédemment travaillé à Toulouse ou à Auch ? Et pouvons-nous nous représenter la cathédrale inachevée de Montpellier par analogie avec ces antécédents ? Bref, Levesville était-il resté dans cet ouvrage fidèle à l'image transmise de la cathédrale médiévale ou, enfin dégagé de toute contrainte de conformation à une construction antérieure, avait-il tenté le coup d'une cathédrale toute moderne ? Malheureusement, la chronique, notre unique source, reste vague ou incomplète sur cette question clef. Nous en sommes réduits aux conjectures !

Toutefois, la présence de la coupole est un indice fort en direction de l'hypothèse d'un édifice à dominante *moderne*. La chronique se contente de désigner cette coupole sans nulle précision sur sa structure ni sa composition. Mais, compte tenu de sa hauteur, quarante-quatre mètres au-dessus du sol, elle aurait nécessairement comporté un tambour et une lanterne et, faute d'autres précisions, c'est bien le modèle des coupoles romaines de la deuxième moitié du XVI^e siècle que Levesville a dû avoir en tête ici. Dans le même sens d'un parti *moderne* nous guident les bases toscanes des piliers boutants (toujours visibles), piliers *gothiques* par la structure certes, mais écrits suivant le répertoire *moderne* des ordres. Et de même la façade d'entrée, à laquelle on envisageait de donner quatre colonnes et six pilastres d'*ordre corinthe*, ce qui, soit dit en passant, lui aurait donné un net air de famille avec le portique antérieur de la cathédrale d'Auch, œuvre de Jean de Beaujeu entre 1560 et 1567, corps également d'*ordre corinthe* et accosté de deux clochers. Comme ceux d'Auch, d'ailleurs, les clochers de Montpellier auraient été *ornés d'architecture*, autre façon de dire, dans le langage des bâtisseurs de cette époque, *composés suivant le code des ordres*¹⁹. L'historien Charles d'Aigrefeuille confirme ce caractère dominant *moderne* de la cathédrale projetée dont il connaissait bien le modèle de pierre pour l'avoir considéré à loisir dans les archives de Saint-Pierre où il était toujours conservé de son temps : *les ornemens dans*

Aspect hypothétique de l'ouvrage au moment de l'interruption du chantier, en 1629. La base toscane ceinture sans discontinuer tout le socle du chevet. L'ultime pilier boutant, à droite, est aujourd'hui arasé, mais son amorce demeure toujours nettement visible : elle permet de localiser très exactement la base du demi-cercle du chevet.



Paris, chapelle de la maison professe des Jésuites : vue intérieure de la coupole. Ouvrage du père Etienne Martellange, 1627.

le goût moderne n'y étaient pas épargnés, écrit-il. Enfin, les premiers appels lancés par Fenouillet en direction d'un architecte d'Avignon en disent assez long sur la préférence *romaine* et *moderne* du maître d'ouvrage.

Saint-Louis de Montpellier a donc bien failli prendre rang parmi les premières expériences françaises de ces églises qui tentent le mariage de formules nationales d'ascendance *gothique* et de formes à *la romaine*, la plus neuve, la plus emblématique de ces dernières étant évidemment la coupole. Si l'on excepte les premiers essais d'Avignon (terre pontificale, où les réalisations architecturales ne peuvent, en toute rigueur, être qualifiées de *françaises*) l'ouvrage pilote, en France, est à Paris : c'est la chapelle de la maison professe des Jésuites de Martellange (architecte d'ailleurs de forte implantation avignonnaise, puisqu'il a résidé et longtemps enseigné au collège de cette ville) que l'on cite comme la première démonstration complète



Paris, chapelle de la maison professe des Jésuites : vue extérieure de la coupole.

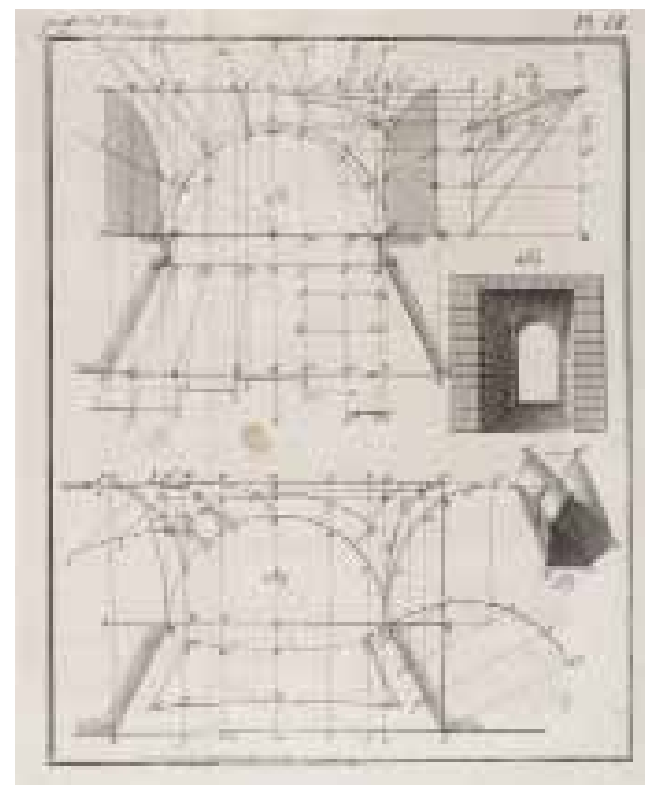
du nouveau système de croisée avec coupole, et qui commence à s'édifier, notons-le bien, très exactement au même moment que l'ouvrage montpelliérain, en 1627 !

Les indices épars dans les sources, qui nous permettent d'entrevoir la silhouette de la cathédrale inachevée mais non pas d'en apprécier tout le détail, ne font en fin de compte qu'attiser notre frustration : elles ne nous donnent qu'une idée. Et il y a si loin de l'idée à la forme ! Si loin d'une coupole sur le papier à une coupole réellement dressée en plein ciel ! Si loin d'un *ordre corinthe* d'intention, à une ordonnance corinthienne effectivement construite, appareillée et maçonnée sur ses piédestaux de pierre ! Plus frustrant encore : jamais l'on ne saura si l'ouvrage fini aurait compté parmi les créations mémorables du temps ou bien n'aurait été qu'une copie médiocre d'église dans le goût contre-réformiste comme on en dénombre des milliers partout en Europe.

Le chantier de la maison épiscopale

Tandis que se montaient les murs de la cathédrale, Levesville s'était vu confier un autre ouvrage pour l'évêque : sur un terrain lui appartenant en propre, sis à l'emplacement occupé aujourd'hui par la faculté de Droit, à l'angle des rues Montels et Lallemand, lui avait été demandé en 1628 le dessin d'un hôtel particulier¹⁹. Cet ouvrage, abandonné à l'arase du premier étage, ne sera jamais terminé. Les héritiers de l'évêque en 1704 feront procéder au toisé des maçonneries en vue de revendre les matériaux. Trente ans plus tard, l'historien Charles d'Aigrefeuille, se souviendra encore avec admiration de *ce grand et beau bâtiment que nous avons vu sur pied jusqu'à la fin du siècle dernier*.

Le parti en était celui d'un pavillon à *la française* entre cour et jardin (parti sans précédent alors dans cette ville) avec haut soubassement pour laisser le jour à un niveau de sous-sol. Les termes des prix-faits sont trop vagues pour nous donner une idée complète de cet ouvrage, mais suffisants tout de même pour nous livrer quelques indications sur le luxe et les caractères de style de la chose. Les dimensions de la salle (treize mètres sur dix) en disent assez sur l'ampleur exceptionnelle du bâtiment. L'épaisseur des murs d'enveloppe, d'une demi-toise, suggère de son côté l'hypothèse d'un niveau voûté, les prix-faits faisant état pour la salle d'une hauteur de six mètres. Quant au style, les documents évoquent les *croisières... accompagnées d'architecture et de rustic* et les *tables de rustic des coings et angles*. Bref, l'habillage à la mode de ce moment-là dans ce style qu'on dit *Louis XIII*. Notable aussi nous semble la mention d'ouvrages de stéréotomie : il est question, entre autres, de fenêtres ayant à la fois *écoinçons et arrière voussures reiglées* : il faut que ces fenêtres aient été en plein cintre (puisqu'elles avaient des *écoinçons*) ce qui implique une arrière voussure concave à directrice supérieure rectiligne, comme le suggère le mot *reiglées*. On ne connaît pas d'autre exemplaire localement de ce type²⁰ dont la dénomination comme *arrière voussure de Montpellier* apparaît pour la première fois à la fin du XVII^e siècle dans le cours de Philippe de La Hire : il y a quelques chances pour que l'ouvrage



Modèle de l'arrière voussure dite de Montpellier, d'après Amédée-François Frézier, 1737-1739.

de la maison de l'évêque ait offert aux compagnons traceurs le modèle éponyme de ce type. Levesville aurait-il déployé ici ses compétences de stéréotomiste que tant d'autres ouvrages de sa main attestent, tels les *bouquets* de Saint-Etienne de Toulouse ou du château de Lavardens ? On peut le penser.

Or, d'un coup, les travaux s'interrompent, en même temps que ceux de la cathédrale avec la peste de 1629.

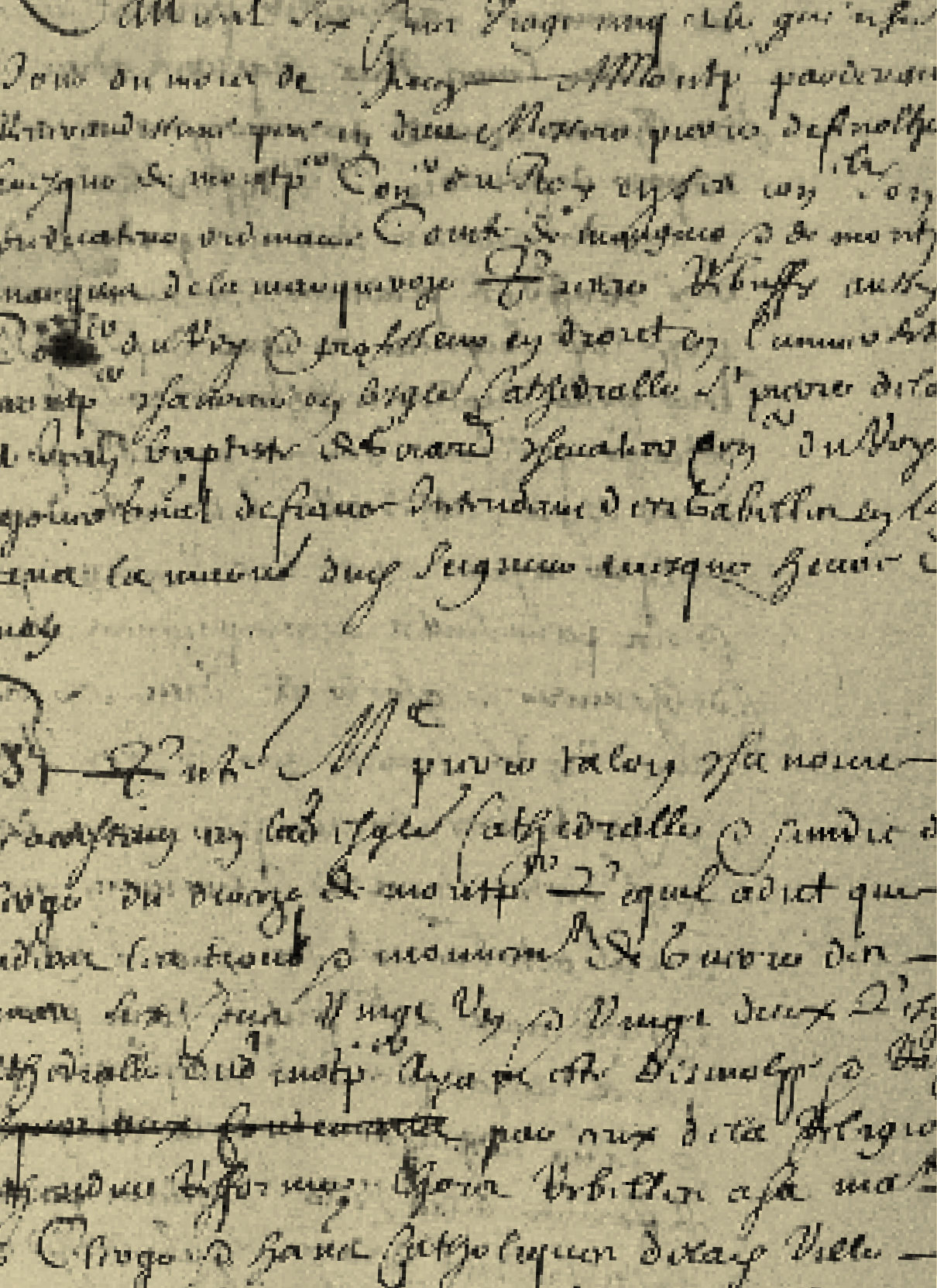
Le scandale étouffé ?

On reste perplexe sur les raisons de l'inachèvement de cette demeure épiscopale. Aucun des motifs invoqués pour justifier l'abandon de l'entreprise de la cathédrale ne peut expliquer celui, simultané, de la résidence. Certes, le motif de la peste peut à la rigueur avoir contraint à la suspension des travaux. Nullement à leur fermeture définitive : l'on n'abandonne pas en cours de route ni sans de forts motifs l'édification d'un ouvrage aussi luxueux ! L'historien d'Aigefeuille est seul, plus de cent ans après les faits, à soulever un coin du voile : *les ennemis secrets de l'évêque firent cesser ce travail* (de la cathédrale) *en insinuant au cardinal de Richelieu qu'il détournait à d'autre batimens les fonds destinés à celui de la Canourgue*. Ces mystérieux *bastimens* ne s'identifieraient-ils pas à la demeure épiscopale en construction ? Certes des pratiques de détournement de fonds ne sont guère dans l'esprit salésien dont Monseigneur de Fenouillet était un adepte assidu ! Mais il ne manquait pas de gens, dans l'entourage immédiat du prélat, intéressés à la prospérité de ses affaires temporelles, et qui auraient pu insensiblement l'enjôler et lui faire fermer les yeux sur quelques arrangements comptables un peu déviants. L'évêque avait une nièce, Perrine, qu'il chérissait comme sa fille et qui l'avait suivi dans son diocèse, où elle s'était mariée avec un certain Jacques Vallat, gouverneur du château de Montferrand. Soucieux de dégager l'oncle par alliance de soucis par trop matériels, on le retrouve constamment sur le chantier de la maison, surveillant les travaux, signant tous les prix-faits. C'est au fils de ce dernier, Pierre Vallat de Saint-Roman, en fin de compte, que devaient revenir au décès de l'évêque le terrain et le bâtiment inachevé, comme on peut le voir écrit noir sur blanc dans le testament de Fenouillet²¹. Or Jacques avait un frère, Pierre, que l'évêque avait choisi comme responsable *de la recette et maniement des deniers* destinés au financement de la cathédrale. Y eût-il des gens mal intentionnés, protestants ou autres, pour voir quelque chose de suspect dans cette *connexion* familiale ? Il existe un joli proverbe qui courait au XVII^e siècle : *Dieu veut le prêtre sans enfants : le diable lui envoie des neveux* ! Quelques indices tendraient à accréditer ces bruits. Le

fait, évidemment, que l'on n'ait jamais repris les travaux, passée la peste. Mais surtout la brutalité de l'intervention de Richelieu, qui se substitue carrément à Fenouillet dans des actes relevant de ses attributions naturelles d'évêque et en signant de sa main le contrat pour la réhabilitation de la cathédrale vieille²². Après les bruyantes mousquetades inaugurales de 1626, on dirait que la peste de 1629 tombe à pic pour escamoter sous un pudique manteau de discrétion une compromettante faiblesse du chef du parti catholique²³.

Le retour à Toulouse

A Montpellier, outre l'ouvrage de la cathédrale et la résidence de l'évêque, Levesville conduit la réalisation d'un autre grand ouvrage officiel : le palais du Présidial avec son pavillon central en forme d'arc de triomphe antique et coiffé d'un haut pavillon pointu : autre réalisation conçue pour être vue de loin ! Une réalisation très imprégnée des modèles du siècle précédent, avec des proportions bien plus proches des pavillons élancés de Philibert de l'Orme que de ceux plus trapus pour lors à la mode chez les Le Muet ou Métezeau, splendide bâtiment qu'a fait disparaître la même mauvaise fortune qui a anéanti ou dénaturé la moitié au moins des ouvrages de Levesville. C'est à ce point que, sûrement fort déçu de l'échec de deux sur trois de ses entreprises montpelliéraines, il se replie sur Toulouse, ne prenant plus d'engagements que dans l'environnement de cette ville, sous-traitant d'ailleurs ses ultimes chantiers dans le pays toulousain. Il laisse à Montpellier son neveu Simon qui va y accomplir une carrière estimable. Au printemps 1632, malade, il teste en faveur de ses neveux et décède peu après, fin avril. Son service funèbre a lieu le premier mai dans sa cathédrale Saint-Etienne où, à la demande expresse de son testament, il repose.



Chronique du chantier de la cathédrale :
archives départementales de l'Hérault, G 1980

« L'an mil six cens vingt cinq et le
quinziesme jour du mois de juing à
Montpellier pardevant révérandissime
père en Dieu messire Pierre de
Fenotet évesque de Montpellier
conseiller du Roy en ses conseils
son prédicateur ordinaire, comte de
Mauguio et de Montferrand marquis
de la Marqueroze, Pierre Rebuffy
aussy conseiller du Roy et professeur
en droict en l'université dudit
Montpellier, chanoine en l'esglise
cathédrale Saint Pierre de ladite ville
et Jean Baptiste de Girard chevalier,
conseiller du Roy trésorier général
de France, intendant des gabelles
en Languedoc dans la maison dudit
seigneur évesque heure de midy
S'est présenté Mr Pierre Talon
chanoine et sacristain en ladite
esglise cathédrale et sindic du clergé
du diocèse de Montpellier, lequel
a dict que pendant les troubles et
mouvements de guerre des années
[mil] six cens vingt un et vingt
deux l'esglise cathédrale dudit
Montpellier ayant esté desmolye et
razée [biffé : jusque aux fondemens.
Il s'agit de l'ancienne église du
monastère Saint-Benoît devenue
cathédrale à la suite du transfert
du siège épiscopal de Maguelone à
Montpellier] par ceux de la religion
préthendue refformée, hors rebelles
à sa majesté, le clergé et habitans
catholiques de ladite ville après la
publiques de la paix qu'il plust au
Roy de donner à ses sujets au mois
d'octobre de l'année [mil] six cens
vingt deux se voyant sans esglise,
réduits dans une lotge des marchans
[construite par Jacques Cœur] en un
lieu fort petit, estroict et incomode
où ils ne pouvoient s'assembler pour
faire le service divin et rendre leur
vœux et prières à Dieu et se voyant
d'ailleurs donner des moyens et
comodités et hors de pouvoir faire
rédiffier ladite esglise cathédrale
à cause des grandes ruynes pertes
et domaiges par eux souffertes
pendant lesdits mouvements
auroient prié ledit seigneur évesque
de faire un voyage à la cour pour
suplier très humblement sa majesté
de leur octroyer quelque somme
notable pour le restablissement
de ladite esglise cathédrale. En

suite de quoy, ledit seigneur ayant
faict ledit voyage ses soins et ses
poursuittes accompagnées du
zelle qu'il a de l'honneur et gloire
de Dieu, auroient réussy avec un
tel succès que le Roy usant de sa
piété et charité accoustumées par
arresté donné en son conseil d'estat
tenu à S[ain]t Germain en Laye,
le vingt sixiesme octobre mil six
cens vingt quatre, ayant esgard aux
requestes présentées tant par le
clergé et habitans catholiques dudit
Montpellier que par les consuls et
habitans catholiques et de la religion
préthendue refformée de ladite ville
voulant pourvoir au restablissement
de ladite cathédrale et de celles qui
dependent de l'évesché affin que le
service divin y soit célébré à la gloire
de Dieu et donner moyen auxdits
habitans d'aquitter partie de leur
deute affin d'affermir d'autant plus
leur bonne union et concorde sous
son obéissance sans néanmoins
surcharger ses sujets d'une nouvelle
crue sur les gabelles auroit ordonné
que de la crue de dix sols qui se lève
sur chacun minot de sel quy se charge
à Pécaix [salins de Peccais, à l'est
d'Aigues-Mortes], il en sera prins
cinq sols dont sa majesté de grâce
spéciale auroit accordé audit clergé
et habitans la jouissance durant cinq
années à comenser au premier janvier
mil six cens vingt cinq pour estre les
deniers qui en proviendront employés
esgallement et par moityé tant au
restablissement et rédiffication
de ladite esglise cathédrale que
l'acquittement des debtes des
habitans catholiques et de la religion
préthendue refformée et communauté
de la ville et pour cest effet sa majesté
auroit ordonné que les deniers qui
proviendroient desdits cinq sols
seroient payés et deslivrés par le
commis à la recepte de la crue de dix
sols à mesure qu'il les recepvra entre
les mains de ceux qui seront ordonnés
par lesdits clergé et habitans pour
la distribution en estre faite par
eux à scavoir la part destinée pour
la réparation de ladite esglise
cathédrale sur les ordonnances dudit
seigneur évesque et dudit sieur Rebuffy
ensemble dudit sieur Girard par
l'ordonnance desquels sa majesté

veult les marchés et prisfaits pour
lesdits ouvrage estre faicts et arrestés
ensamblés la distribution desdits
deniers suivans lesdits marchés
lesquels deniers sa majesté entend
qu'il soit prins trois mil livres par
chacun an pour la réparation des
esglises et maisons deppendant dudit
evesché et l'autre part destinée pour
l'acquittement desdites debtes suivant
les ordonnances des consuls de ladite
ville, chacun en son année.
[...]
Du vingt cinqiesme octobre mil
six cens vingt cinq par devant ledit
seigneur évesque l'un desdits sieurs
commissaires dans sa maison heure
de midy.
Par devant ledit sieur Talon scindic
du clergé a esté représenté estre
nécessaire de commettre et nommer
personne suffisante et solvable pour
faire la recepte et maniemment des
deniers de l'octroy qu'il a pleu au Roy
d'accorder audit clergé sur ladite
crue de dix sols pour estre lesdits
deniers employés à la construction de
l'esglise cathédrale dudit Montpellier
conformément à l'arrest donné au
conseil d'estat de sa magesté ledit jour
vingt sixiesme octobre mil six cens
vingt quatre.
Ledit seigneur évesque estant bien
et duement informé de la suffisance
et probité de Mr Pierre Valat habitant
de Montpellier auroit icelluy nommé
commis et depputé pour faire la
recepte et maniemment des deniers dudit
octroy destiné pour le bastiment de
l'esglise cathédrale pendant et durant
cinq années portées par ledit arrest et
à ces fins luy auroit donné pouvoir de
faire tous acquits valables au commis
de la recepte de ladite crue de dix sols
pour sa decharge des deniers qu'il
mettra ez mains dudit Valat lesquels
seront après par luy employés suivant
les mandemens et ordonnances
desdits sieurs commissaires. [La
nomination de Pierre Vallat et son
cautionnement sont enregistrés par les
Trésoriers de France les 27 octobre et
10 novembre 1625 [A. D. 34, C 6183 f°
249 v° et f° 255]].
Et le XXVI^e jour du mois d'octobre
audit an lesdits sieurs commissaires
s'estans assemblés dans la maison

duit seigneur évesque en présence dudit sieur Talon scindic du clergé pour conférer sur le fait de leur commission et faire élection et choix d'un lieu et place propre et comode pour la construction de l'esglise cathédrale. Auroict esté résolu et aresté par lesdits sieurs commissaires de prendre le lieu et place où estoict la Canourgue appartenant au chappitre de l'esglise cathédrale Saint Pierre dudit Montpellier ensamble le lieu où estoict l'esglise S[ain]te Croix joignant la Canourgue qui ont esté ruynées et desmolye[s] jusques aux fondamans pendant ces derniers mouvements. Laquelle place pour estre grandement propre et comode ils auroient destiné pour y faire construire et bastir l'esglise cathédrale sous le bon plaisir du Roy et à ces fins ledit seigneur évesque a esté pryé d'escire à sa majesté pour la supplier très humblement d'agréer ce choix et élection qu'ils ont fait à ceste place pour la construction de ladite esglise cathédrale et que la croix y soit plantée.

Et le dimanche trantiesme du mois de novembre mil six cens vingt cinq jour et feste de s[ain]t André apostre après vespres ledit seigneur évesque ayant fait la bénédiction d'une croix qu'il avoict fait préparer pour planter en la Canourgue seroit party [de la lotge où à présent on fait le service divin] en procession générale portant ladite croix avec les sieurs dignités personals et chanoines de son esglise, acistans le clergé et les religieux des couvents de ladite ville, suivys des Messieurs de la Cour des Aydes, de la Chambre des Comptes, de la noblesse, des bourgeois et autres habitans catholiques dudit Montpellier et seroient allés à ladite place de la Canourgue où ladite croix auroict esté plantée en grande magniffissance et en mesme temps les gens de guerre de la garnison dudit Montpellier qui estoient en armes aux environs de ladite place ont fait une grande salve de mousquetades à l'honneur de la croix comme aussy on a fait jouer les canons et ce fait la procession s'en est retournée, le clergé et les musiciens chantans le pseaulme « Exaudiat te dominus &a » avec ce verset « Domine salvum fac regem &a », et estant arrivés à l'esglise de la lotge auroient chanté le « Te deum laudamus » avec les oraisons

accoustumées. [André Delors, mentionnant cette cérémonie, se trompe en donnant pour date le samedi 31 octobre 1626 [Delort 1876-1878, t. I, p. 36]].

Et le quinziesme jour du mois de février mil six cens vingt six lesdits sieurs commissaires s'estans assemblés dans la maison dudit seigneur évesque pour résoudre du bastiment de ladite esglise cathédrale auroient arresté d'envoyer exprès en Avinhon et escire au révérand père César de Saint-Joseph de l'ordre des carmes deschaussés homme grandement versé et expérimenté en fabrique et construction des esglises pour le prier de prendre la peine de venir en la présente ville pour voir la place qu'ils avoient choisy et leur donner avis sur la construction de ladite esglise cathédrale et en faire le dessain.

Et le quinziesme du mois d'avril MVI^{CXXVI}, messieurs [biffé : estant ledit père César de Saint-Joseph carme audit Montpellier après y avoir séjourné pendant quinze jours ou trois sepmaines et avoir] les commissaires avec le père cézar de Saint-Joseph religieux et le sieur de la Vernhe cappitaine au régiment de Picardye personnages versés et intelligens en l'architecture ayant veu par diversses fois la place destinée pour faire ladite esglise cathédrale et mesuré l'estendeu d'icelle [biffé : avec le sieur de la Vernhe cappitaine d'une compagnie de gens à pied au régiment de Picardye qui est en garnison audit Montpellier personnage grandement verssé et intelligan en l'architecture en présence desdits sieurs commissaires] et formé le dessain pour la construction et bastiment de ladite esglise cathédrale auroient trouvé qu'il estoict nécessaire de prendre toutes les maisons joignant ladite Canourgue en l'isle Sainte Croix et les faire démolir [biffé : pour en la place prendre partye] pour agrandir et augmenter la place de ladite Canourgue comme estant pas assez grande et suffisante pour l'estandue longueur et largeur nécessaire à ladite esglise cathédrale.

Et le vingt uniesme jour du mois d'avril mil six cens vingt six lesdits sieurs commissaires estans assemblés

dans la maison dudit seigneur évesque en présence dudit sieur Talon scindic du clergé auroient rézouleu et aresté suivant le dessain dudit père César de Saint-Joseph et dudit sieur de la Vernhe de prendre et acheter lesdites maisons joignant la Canourgue lesquelles ils auroient destiné pour faire partye de la place de ladite esglise cathédrale. Et à ces fins ordonne que les propriétaires et tenanciers desdites maisons seront assignés devant eux le vingt troisesme dudit mois d'avril dans la maison dudit seigneur évesque heure une après midy pour venir nommer et accorder de preud'hommes experts à l'effect de proceder à l'estimation desdites maisons pour après la rellation remise par devant eux estre porveu au payement du prix et valeur d'icelle avec intimation que faulte de comparaître ils seroient prins experts d'office. [...]

Lesdits sieurs commissaires ont ordonné que les maisons acquises dans ladite isle de Sainte Croix seront démolies jusques aux fondemans pour faire partye de la place de ladite esglise cathédrale et qu'à ces fins le prisfait en sera baillé et les entrepreneurs chargés de ranger par toizes les pierres qui proviendront desdites desmolitions et par mesme moyen qu'il sera aussy procédé à la vente des thuiles brique, bois des planchers et couverts, portes, fenestres, fèremens et autres ruynes desdites maisons sans touteffois y comprendre la pierre et qu'à cest effect cryées et proclamations seront faites à voix de trompe par tous les coings et carresfours accoustumés et placards affichés pour faire scavoir à toutes personnes qui voudront entendre à ladite desmolition et à l'achept desdites ruynes qu'ils ayent à se trouver lundy prochain tretsiesme de ce mois dans la maison dudit sieur Girard l'un desdits sieurs commissaires heure de midy, où toutes offres et surdictes seront receuves soit en bloc ou en détail et la deslivrance faite à celluy ou ceux qui feront la condition melheure.

[...] Du huitiesme [biffés : septiesme, puis dixiesme et enfin doutziesme] du mois d'aoust mil six cens vingt six ledit seigneur évesque avec ledit sieur Rebuffi commissaires s'estant assemblés pour conférer

du bastimens et construction de l'esglise cathédrale, auroient arresté qu'il seroict envoyé homme exprès en la ville de Tholose avec lettre dressante à maistre Pierre Levesville architecte qui a fait bastir l'esglise cathédrale S[ain]t Estienne de Tholose et plusieurs autres esglises pour le prier de se rendre en la présente ville et par mesme moyen qu'on enverra en Avinhon au père César de Saint Joseph de l'ordre des carmes deschaussés personnage versé en l'architecture pour le prier de se rendre aussy en ceste ville pour resouldre entièrement le dessain pour le bastimant de l'esglise cathédrale et en faire le plan.

Le vingt cinquiesme dudit mois d'aoust 1626 ledit seigneur évesque aurait fait assembler dans la maison ledit sieur Rebuffi commissaire avec le père César de Saint-Joseph de l'ordre des carmes deschaussés, le sieur de la Vernhe et Pierre Levesville maistre architecte de Tholose pour conférer sur la construction et bastimant de l'esglise cathédrale et voir les dessains qui auroient esté faicts par ledit père César de Saint Joseph et par ledit sieur de la Vernhe. Et tous ensamble seraient allés à la Canourgue pour voir le lieu et la place destinée pour faire ladite esglise cathédrale et mesurer la longueur, largeur et estandue de ladite place y comprenant les maisons qui ont esté acquises.

Et le XXVII^e dudit mois d'aoust lesdits sieurs commissaires s'estant assemblés dans la maison dudit seigneur évesque avec lesdits père César de Saint Joseph, le sieur de la Vernhe et Levesville maître architecte, après avoir longuement conféré ensamble, auraient rézoleu et arresté de faire le dessain et modelle de ladite esglise cathédrale [annotation marginale : voir au bas du paragraphe] composée de quarante huit toizes de longueur sur la largeur de dix neuf toises hors d'œuvre dans laquelle esglise y aura une nef pour la prédication de longueur de vingt toizes sur la largeur de sept toizes ; plus le cœur de l'esglise de longueur de dix sept [biffé : trette] toizes sur la largeur de sept toises [biffé : dans euvre, dans laquelle longueur est] la croisée de sept toises de largeur

et dix sept de longueur. Et la voute de ladite esglise sera de hauteur de unze toize et demye. Et au milieu de ladite croisée sera pozé le dome qui aura de diametre sept toises sur la hauteur de doutze toizes par dessus la voute de l'esglise. Laquelle esglise sera compozée d'une esglise basse au dessoubz du cœur à cause qu'il y a un pendant de terre de six toises de proffont qui prend despuis la muraille de la croisée jusque au bout dudit cœur où il faut faire le fondemans de ladite grand esglise de sorte que l'esglise basse sera de longueur de dix sept toizes et demye et de largeur de dix neuf toizes hors d'œuvre sur la hauteur de quatre toizes et demye composée d'une nef, hallée et chappelle pour servir de paroisse, et la grande esglise sera composée d'une nef, d'une croisée et d'un cœur et à l'entrant du cœur seront les allées, la sacristie une chapelle et autour de la grand nef il y aura trois chappelles de chasque costé. Et sur le devant de l'esglise sera le grand portal accompagné de quatre colonnes et de six pilastres avec leurs ornemens selon l'ordre corinthe. Et au dessus d'icelluy devant les deux premières chappelles seront pozés les deux clochers ornés d'architecture et voutlés en dome le tout de pierre de taille. [annotation marginale : Et attendu l'importance de l'ouvrage, au lieu de le faire avec du carton qu'on le feroict avec de pierre de tailhe de Saint-Genyeis [...]. Et à cesfin ledit Levesville architecte aurait esté chargé d'y faire travailler, lesdits sieurs commissaires lui ayant accordé six livres par jour pour lui et trois livres pour Simon Levesville pendant leur séjour outre le deffray de leur voyage en venant et s'en retournant et néantmoing que criées et proclamations seront faicte pour faire entendre à toutes personnes qui voudront entreprendre faire bastimant de ladite esglise cathédrale qu'ils ayent à se présenter devant lesdits sieurs commissaires qui recevront les offres pour après la deslivrance estre faite à celui qui fera la condition meilheure]. [...]

[Le 2 septembre 1626, Pierre de Fenouillet passe prix-fait pour « démolir rez de terre jusques aux fondemans dix sept maisons assises

dans l'isle de Sainte Croix audict Montpellier qui ont esté acheptées par lesdits sieurs commissaires et destinées pour faire parties de la place de ladites église cathédrale ensemble les murailles qui se trouvent dans la Canourgue joignant lesdites maisons » ; travail à rendre d'ici deux mois [A. D. 34, 2 E 95/1630 f° 377 v°]]. [...]

Du quatricsme décembre 1626 messieurs les commissaires auroict ordonné qu'il soit payé à Pierre Levesville architecte la somme de 1170 livres, scavoit 1080 livres pour les journées employées par lesdits Pierre Levesville et Simon Levesville son neveu pour 4 mois comancé le 19 aoust dernier pour faire le plan et modèle de l'esglise cathédrale à raison de 6 livres par jour pour ledit Pierre Levesville et 3 livres pour ledit Simon et les IIII^{XX} livres restant pour leur despance de bouche et louage de chevaux tant pour venir de Tholose en ceste ville que pour s'enretourner.

Du unziesme dudit mois de décembre MVI^C vingt six, messieurs les commissaires estant assemblés pour conférer sur le subyet du bastiman de l'esglise cathédrale [biffé : et résoudre d'en donner le prisfait au préalable en avoir fait faire les proclamations en la forme accoustumée] ont arresté que Pierre Levesville maistre architecte fera les vérifications des endroits où il faut creuzer et fouilher les fondemens du cœur de ladite esglise cathédrale et leur fera rapport de la qualité du terrain et de quelle profondeur lesdits fondemens doibvent estre fouilher.

Du treisiesme dudit mois de décembre 1626, messieurs les commissaires estant assablés, ledit Levesville architecte leur a rapporté avoir veu le lieu et endroit où les fondemens du cœur de ladite esglise cathédrale doibvent estre creusés [biffé : et il a dict avoir recognu de grandes inégalités à cause de la situation du lieu] et a dict qu'à cause de la scituation du lieu où il y a une grande pente qui descend comme un précipice du costé de Saint-Pierre, le sol desdits fondemens est fort inégal et d'ailleurs qu'il y a beaucoup de concavité et de puyds dans la place des maisons démolies et en d'autres endroits certaines réserves de sable ferme et tout auprès de terrain bon

ou de sable mouvant et en d'autres parties de terre grasse de sorte qu'il est impossible de pouvoir régler la profondeur desdits fondements ni faire un devis certain du nombre des canes pour la massonnerie car il sera nécessaire en un endroit de fonder quinze pieds plus bas qu'en un autre et de faire la muraille jusques à la trois à deux canes [biffé : large] et tout auprès la retraissir de la moitié, pour tout joignant rendre le tiers de ce qu'on lui aura osté. Et en d'autres endroits faire des arcz de descharge d'un fondement à l'autre. Pour toute lesquelles considérations, il juge ce travail et ouvrage ne peult estre bailhé à prisfaict et il ne trouvera personne qui veuille entreprendre [biffé : pour la cathédrale susdite]. Et partant qu'il est nécessaire veu l'importance de l'ouvrage de faire travailler auxdits fondements à la journée pour esviter les inconvénients qui en pourroient arriver. Sur quoi messieurs les commissaires ont [biffé : arrêté qu'il sera ouvert au bastiment de ladite esglise cathédrale pendant quelques] ordonné que leur procès verbal demeure chargé de rapport fait par ledit Levesville. Et néanmoins attendu qu'il soit encore incertain que le clergé jouira de l'octroy qu'il aurait plu au Roy leur accorder sur la crue de dix sols de Peccais leur ayant esté donné avis que sa majesté auroit bailhé le fond de ladite crue, a esté arrêté que le bastiment de ladite esglise ne sera encore comencé de quelques temps, pendant lequel ils s'informeront plus particulièrement s'il est expédient de faire travailler à journée.

Du [lacune] aoust 1627, messieurs les commissaires s'estant assemblés après avoir fait visite par plusieurs fois la place sur laquelle il fault bastir l'esglise cathédrale et considérant en premier lieu l'assiette du sol en pente et l'inégalité du terrain [biffé : sur lequel il fault bastir] qui est telle qu'il est impossible de former un devis certain de la largeur de murathe, laquelle il faudra changer presque de thoise en thoise parce que tantost il faudra que la murathe fut large pour combler des fondemens de sable mouvant qu'on rencontre et tout après il les faudra relaisser à cause des rochers qu'on treuve. En second lieu qu'il s'agisse des fondemens

d'un très grand édifice en une pente et sur un sol fort inégal l'avarice et l'infidélité de l'entrepreneur étant grandement à craindre laquelle pourroit causer la ruyne de tout le bastiment comme il est arrivé en la réparation de l'esglise d'Orléans et plusieurs autres. En troisième lieu, que le fonds de l'argent destiné pour faire ledit bastiment n'estant pas seur ni mesme assuré pour traicter avec un entrepreneur qui demanderoit infaliblement des cautions pour l'assurance de son payement lesquelles ils ne pourroient tenir à cause des divers accidens qui pourroient survenir et que en effect sont survenus en la jouissance du [tache d'encre, peut-être cru] accordé laquelle a esté interrompue durant quelque temps par le bail fait à Melhon et maintenant rendu come inutile parce que le clergé qui est subrogé à la place dudit Melhon est obligé de payé pour chaque an un cru soixante quinze mil livres au roy pour la moitié du prix de ladite ferme. En quatriesme lieu que l'ouvrage estant si importante entreprise quand il s'en treuvent quelqun, ce que non, ne voudroient traicter que pour une bone pièce de grand ouvrage à la fois et pour une bone some et ne pouvant en suite retirer son payement à cause de quelque non jouissance et empeschement ils prétendent de grands desdomagements. Ont rézoulu et arresté de faire travailler par journée audit bastiman [annotation marginale : et d'achepter les matériaux] au melheur mesnage que faire se pourra et à ces fins pour velher sur l'ouvrage et achept desdits matériaux que messieurs [biffé : les chanoines] du chappitre de ladite esglise cathédrale seront chargés de deputer ordinairement [annotation marginale : pour cest effect] deux des sieurs chanoines de ladite esglise.

Du VII^e aoust 1627, messieurs les commissaires estant assemblés, ont résolu et arresté de faire travailler au plustost au bastiment de l'esglise cathédrale et à ces fins ont ordonné à Mr Pierre Valat de faire porter de pierre de tailhe de Saint-Jean-de-Védas en attendant qu'on soit demeuré d'accord avec les traceurs de pierre de Saint-Jean-de-Védas et qu'on enverra chercher Pierre et

Simon Levesville de Tholose. A esté aussi deslibéré et arresté de faire dresser un atelier pour les massons et ouvriers qui travailleront à tailher la pierre nécessaire au bastiment de ladite esglise cathédrale.

Du XIII^e de novembre 1627 Messieurs les commissaires ayant conférer avec Pierre Levesville et autres personnages versés en l'architecture ont deslibéré et arresté de faire faire un estage en ligne courbe de la longueur de vingt toyses sur la largeur de trois toyses pour former de plateforme afin de tracer les plans des piliers botans, murailles, chappelles et tous les angles qu'il convient faire pour le dernier du cœur de ladite esglise cathédrale à cause de l'inégalité du terrain et du penchant du lieu qui a cinq toises de profondeur de pente.

Du second d'octobre 1627 Messieurs les commissaires s'estant assemblés ont convenu et accordé avec Sauvair Bosc Philip Euset et autres traceurs de pierre de Saint-Jean-de-Védas qu'ils feront porter et rendre en ceste ville à la place de Sainte Croix [biffé : la Canourgue] toute la pierre de tailhe nécessaire pour le bastiment de ladite esglise cathédrale à raison de 45 sols la charrette qui sera de dix huit pans de pierre. Ont aussi convenu avec Coulin Guisard, Valantin Gasaigue et autres traceurs de pierre habitants de la Vérune et Pignan que toute la pierre de tailhe qu'ils feront tracer et tirer des carrières de Pignan porter et rendre en ceste ville à la plce Sainte Croix leur sera payée aussi à raison de 45 sols la charrette de vingt quatre pans chacune.

Du 25 9bre 1627, messieurs les commissaires ont convenu et deputer Mr Pierre Audroit prêtre et fabricant des capucins dudit Montpellier et François Salondres aussi prêtre et curé de ladite ville pour veiller sur le bastiment et tenir controle des despances à faire tant pour le payement des ouvriers que pour l'achapt des mathériaux nécessaires.

Du VII 10^{bre} 1627, messieurs les commissaires s'estant assemblés, ont deslibéré et arresté de faire caver

au trou et faire les piliers de l'estage de l'esglise cathédrale creuser et fouilher les fondemens du cœur de ladite esglise et à ces fins y faire travailler par journées.

Du XII de mars 1628, messieurs les commissaires s'estant assemblés, ont deslibéré et arresté de bailher à prisfaict ce qui reste à fouilher des fondemens de la première muraille et pilier botant du cœur de ladite esglise cathédrale tant du costé descendant que du costé du Puis des Esquilles et à ces fins que proclamations seront faites et tous prétendant assignés au XIII^e dudit mois.

Du XIII^e dudit mois de mars 1628 pardevant messieurs les commissaires, maistres Daniel Lestour et Jean Goudard ont fait offre de faire creuser ce qui reste desdits fondemens et porter la terre du costé de Saint Pierre à raison de 3 livres 10 sols la toise cube à condition que toute la pierre qui se treuvera en creusant lesdits fondemens laquelle ils feront ranger en toises [mot illisible] sera payée aussi à la mesme raison de 3 livres 10 sols la toise. Jacques Colomb habitant de Montpellier a offert de fouiller lesdits fondements à raison de 3 livres 15 sols pour chaque toise à condition que pour la pierre qui se treuvea luy soit payée à raison de 3 livres pour chaque toise. Jean Carteron a offert de creuser lesdits fondemens à 3 livres 14 sols pour toise. Lesdits Lestour et Goudard à 3 livres 13 sols. Ledit Coulomb à 3 livres 12 sols. Jean Belon à 3 livres 11 sols. Ledit Colomb à 3 livres 10 sols la toise cube desdits fondemens et 3 livres pour chaque toise de pierre. Messieurs les commissaires demeurant les offres et moins dicte escripte ont fait bail et deslvrance du creusement desdits fondemens audit Coulomb, sauf le jour pendant lequel toutes offres et moins dictes seront receues.

Du XVII^e dudit mois de mars 1628, messieurs les commissaires ont fait et passé bail audit Colomb pour le creusement desdits fondements à raison de 3 livres 12 sols (sic) pour chaque toise cube et trois livres pour

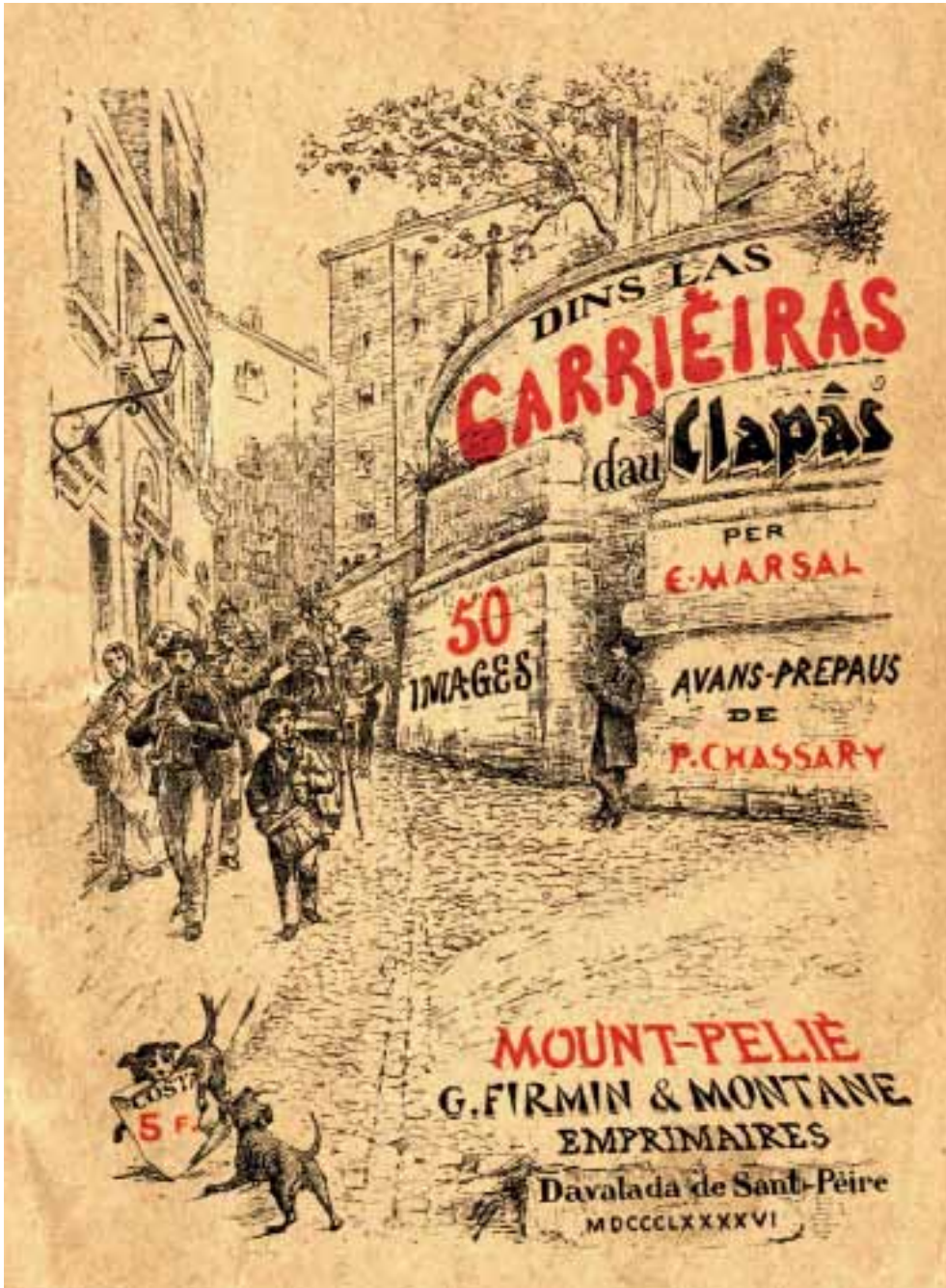
chaque toise cube de pierre qui se treuvea auxdits fondements sous les pactes suivans. Premièrement que ledit entrepreneur sera tenu de faire creuser lesdits fondements à la mesme profondeur que ceux qui sont desjà creusés et à raison suivant les mesures qui luy seront bailhées par l'architecte et conducteur des ouvrages et bastimens de ladite esglise. Sera aussi tenu l'entrepreneur de couper les terres à plomb et apuyer toutes lesdites terres à ses despans à condition que lesdits sieurs commissaires luy fourniront tout le bois nécessaire. Et en cas que la terre tomberoic dans les fondements ledit entrepreneur sera tenu la faire tirer à ses despans, comme aussi les eaux pluviales qui se pouroic arester dans lesdits fondements pendant le temps qu'il fera travailler à iceux. Parellement sera tenu faire porter et mettre en toise toute la pierre qui se treuvea auxdits fondemens au lieu qu'il sera monsté par l'architecte dans la place de ladite esglise. De mesme sera tenu l'entrepreneur de faire porter à ses despans toute la terre qui se tirera desdits fondemens tout auprès de l'esglise Saint Pierre dudit Montpellier, et d'avoir parfaict et achevé le creusement desdits fondemens dans un mois prochain à peine de tous despans damage et inthérest, ce que ledit Colomb a promis faire. Messieurs les commissaires ont aussi bailhé à prisfaict à Jean Belom dict la Forest à fournir tout le sable nécessaire pour espuiser et amortir la chaux qui sera employée au bastiment de ladite esglise cathédrale à raison de XVII sols pour chasque muid de chaux et ce tout autant de temps que ledit sable pourra estre prins dans l'esglise Saint Pierre [...]

Du treziesme septembre mil six cens vingt neuf, messieurs les commissaires s'estant assemblés, [biffé : le sieur Talon scindic du clergé a dict qu'à cause de quelques excès de peste qui sont arrivés en ceste ville et que le mal va croissant et s'augmente tous les jours la plus grande partie des habitans se disposent à quitter la ville et font sortir leurs meubles et bagages] le sieur Talon scindic du clergé a dict que ceste ville est menassée de la peste et maladie contagieuse y ayant

desjà quelques excès ces jours passés ce qui a donné ung effroy [biffé : tel espouvantement] au peuple que la plus grand partie des habitans commansent à débagager et sortir leurs meubles et partant il seroit à propos de faire cesser le bastimens de l'esglise cathédrale et affin qu'il apparaisse du travail qui a esté fait en icelle, nommer d'office des preudhommes experts pour en faire la vérification et procéder à l'estimation de l'ouvrage et bastiment qui a esté fait. Lesdits sieurs commissaires ayant mandé venir Pierre et Simon Levesville architectes conducteurs du bastiman de ladite esglise cathédrale, leur ont enjoin [biffé : cesser ledit bastiman] de congédier les massons et autres ouvriers et ne travailler plus audit bastiment [biffé : après ce jour d'hui] et neantmoins ont ordonné qu'il sera procédé à la vérification et estimation du travail et bastiment qui a esté fait en ladite esglise cathédrale auquel effet [annotation marginale : et pour en dresser rapport et relation en bonne et deu forme] ils ont prins et nommés experts Jean Sauvan et Jacques Boudon maistres massons habitans et résidans ledit Montpellier, lesquels à l'instant ont esté mandés venir ayant presté le serment et ils ont jurer sur les saints évangilles et promis de bien et deument proceder ladite vérification et estimation et du tout en faire et dresser le rapport et relation. ». En réalité le prix-fait de rétablissement de Saint-Pierre en cathédrale est déjà signé par Richelieu depuis le 26 juillet 1629.

Le 30 mai 1633 : le chapitre délibère et demande de « trouver bon qu'on conserve la pierre qu'est à la Canourgue appartenant au chappitre [...] il sera fait une muraille à l'entour de ladicte Canourgue pour la clore » [A. D. 34, G 1744 f° 145 v°].

Le 18 août 1633 : les religieuses recluses de la Visitation baillent prix-fait à René Fabre pour « porter et charrier au lieu où les religieuses font bâtir leur esglise et monastère [...] toute la pierre de tailhe et quartier qui se trouve maintenant sur la place Sainte Croix et à la Canourgue sans estre employée en bastiment ny enterrée dans la terre et ce moyennant deux cent livres ». La quantité de pierre à charrier est estimée à environ 100 charettes [A. D. 34, 2 E 95/1634 f° 340].



Frontispice de l'ouvrage *Dins las carrièras dau Clapàs*, 1896. Petit recueil de portraits de personnalités pittoresques de Montpellier, dessinés et commentés en languedocien par Edouard Marsal, professeur à l'école des Beaux-Arts de Montpellier.

Notes

1. Aigrefeuille 1739, p. 179. Gariel écrit que la cathédrale aurait dû s'appeler « *Sanludovicæ* » [Gariel 1664-1665, 2^e partie, p. 329 et 330]. Germain 1882, p. 219-220. Delort 1876-1878, t. 1, p. 59. Ferdinand Pégat, le premier, consacre une monographie à la place de la Canourgue et à ses églises [Pégat 1850].
2. Costa 1976.
3. Sur l'ensemble des événements de cette période, voir Le Harlan 1874 et Philippi 1880.
4. Sur l'édification du collège Saint-Germain, voir : Guiraud 1891 et Nougaret 1994, p. 81-93.
5. Sainte Thérèse 1665.
6. Arlot 1992, p. 153-175.
7. Jean-Jacques Gloton cite encore le Révérend César de Saint-Joseph comme l'auteur de l'église des carmes déchaux de Marseille dont il aurait été le prier, édifice aujourd'hui détruit : *L'architecture à Marseille, culture et création*. In : *Marseille au XVII^e siècle*. s. d.
8. Cependant, le contour de l'îlot démolit figure toujours dans le plan dit des îliers de la ville de Montpellier (collection de la Société archéologique de Montpellier) levé vers 1760 avec la mention manuscrite : *cinq maisons*. L'historien Charles d'Aigrefeuille nous apprend en effet que toutes les maisons de l'île n'avaient pas été démolies au cours de l'opération de 1626 et que quelques-unes, en son temps, subsistaient encore sur le terrain. Il faut aussi observer que, avec ses 92 mètres de longueur totale, la cathédrale projetée aurait coupé la rue du Palais et son massif d'entrée empiété sur l'îlot sis au midi de cette rue, l'île de Belleval. Cette opération aurait évidemment impliqué une extension du domaine à exproprier et un assez important remodelage de la voirie, opération d'envergure dont la chronique ne dit malheureusement pas un mot.
9. Chéneseau 1921.
10. Bruand, Tollon 1972, p. 261 ; Costa 1976 ; Tollon 1982, p. 7.
11. A. D. 34, G 1480, reconnaissance féodale du tailleur de pierre Jean Limagne. Nous remercions Pascale Garcias qui nous a très aimablement communiqué cet acte.
12. La biffure du rédacteur peut être imputable à une première hésitation entre le parti d'une courte travée de chœur, à la moderne, et le parti d'un chœur allongé, d'un type plutôt gothique.
13. A. D. 34, 2 E 95/1632 f^o 224 v^o au f^o 226.
14. Jouvin de Rochefort 1672, p. 154 : « A considérer le plan de Montpellier [...] où cette place est plus élevée que la citadelle, c'est peut être pour ce sujet qu'on a cessé de bastir la belle grande église, dont les fondemens soustiennent en façon cette plate-forme, la grande place de Lacanourglu, d'où on auroit pu endommager la citadelle. » Louise Guiraud reprend, elle aussi, cette affirmation [Guiraud 1891, p. 187].
15. Gariel 1665, p. 87 : « Louis le luste [...] releva aussi cette illustre Eglise [Saint-Pierre] par les soins, & le zèle du grand Cardinal de Richelieu. Qui fit discontinuer un autre pompeux dessein, pour reprendre celui-ci qui avoit fait, comme parle nostre Bulle de Sécularisation, Montpellier d'une Ville, une Cité. »
16. L'explication de l'abandon des ouvrages en raison du coût immense de l'entreprise n'est pas sans fondements : les éléments de comptabilité épars dans la chronique nous permettent d'évaluer à 12964 livres 10 sols les dépenses engagées avant même la pose de la première pierre. Acquisition des 17 maisons de l'îlot Canourgue : 10713 livres 10 sols ; démolition de ces maisons : 1081 livres ; honoraires de Pierre et Simon Levesville : 1170 livres. A partir de 1627 et du début effectif des constructions, la chronique ne donne plus aucune information comptable.
17. Type de mise en œuvre dit localement à *carettes et jasens*, signalé pour la première fois en 1835 par Prosper Mérimée comme caractéristique de l'architecture médiévale de Montpellier et de ses alentours [Mérimée 1889, p. 199. Voir aussi Renouvier 1850, p. 161, et Germain 1882, p. 164].
18. Les deux niveaux supérieurs des clochers d'Auch ont été réalisés dans le dernier tiers du XVII^e siècle et du début du XVIII^e, mais le parti en est manifestement conforme au projet de Jean de Beaujeu.
19. Prix-faits pour l'hôtel de Fenouillet : A. D. 34, 2 E 95/1631 f^o 622, et 2 E 95/1632 f^o 168 v^o. Documents relatifs à l'expertise et à la vente des matériaux de l'ouvrage inachevé en 1704 : A. D. 34, 2 E 62/163 f^o 297 v^o du 5/12/1704 et toisé du 30/06/1704 accompagné d'un plan sommaire 2 E 62/491.
20. Le plus ancien exemplaire connu de ce type se trouve au château de Bournazel, construit en 1545. Nous remercions Bruno Tollon pour toutes les informations qu'il nous a communiquées sur ce château. Frézier 1737-1739, t. II, pl. LXVIII.
21. A. D. 34, 1 E 11, le 22/11/1652, testament dicté par-devant Moufflé et Levasseur, notaires au Châtelet de Paris. Le sieur de Saint-Roman, fils aîné du sieur de Vallat, est nommé héritier universel. A. D. 34, 2 E 62/163 f^o 297 v^o, le 05/12/1704.
22. A. D. 34, 2 E 95/1632 f^o 224 v^o au f^o 226, le 26/07/1629, prix-fait de la reconstruction de Saint-Pierre.
23. Richelieu n'était pas homme à s'offusquer sur de tels trafics pour des raisons purement *morales*. Sa propre fortune – colossale – reposait sur des activités similaires d'une toute autre ampleur ! Ses raisons ne pouvaient être que politiques : en aucun cas l'on ne pouvait donner d'armes au parti ennemi ! Sur la fortune personnelle de Richelieu et ses sources, les ouvrages de Joseph Bergin [Berguin 1987] et Jean-Claude Hocquet [Hocquet 1995].

Bibliographie

Aigrefeuille (Charles), *Histoire de la ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre temps ; avec un abrégé historique de tout ce qui précéda son établissement ; à laquelle on a ajouté l'histoire particulière des juridictions anciennes et modernes de cette ville, avec les statues qui lui sont propres*. Montpellier : Jean Martel, 1737.

Aigrefeuille (Charles), *Histoire de la ville de Montpellier, seconde partie contenant l'origine de son église, la suite de ses évêques, ses églises particulières, ses monastères anciens & modernes, ses hôpitaux. Avec un abrégé historique de son université & de ses collèges*. Montpellier : Rigaud père & fils, 1739, page 179.

Arlot (Françoise), *La Préhistoire du Lycée Aubanel*. In : *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, Ville série, tome I, 1992, pages 153-175.

Berguin (Joseph), *Pouvoir et fortune de Richelieu*. Paris : Robert Laffont, 1987.

Bruand (Yves), Tollon (Bruno), *L'architecture baroque toulousaine, mouvement original ou maniérisme prolongé ?* In : *Gazette des Beaux-Arts*, VI^e période, tome LXXX, novembre 1972, page 261.

Chenesseau (abbé G.), *Sainte-Croix d'Orléans, Histoire d'une cathédrale réédifiée par les Bourbons, 1599-1829*. Paris 1921, tome I, pages 17, 32, 34, 36-47, 72.

Costa (Georges), *Pierre Levesville : l'œuvre d'un architecte orléanais dans le Midi de la France pendant le premier tiers du XVII^e siècle*. In : *Actes du 96^e Congrès National des Sociétés Savantes*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1976. tome II : section d'archéologie et d'histoire de l'art, archéologie occitane, Moyen Age et époque moderne, pages 313-318.

Delort (André), *Mémoires inédits d'André Delort sur la ville de Montpellier au XVII^e siècle (1621-1693)*. Montpellier : Jean Martel, 1876-1878.

Frézier (Amédée-François), *La théorie et la pratique de la coupe des pierres et des bois pour la construction des voûtes et autres parties des bâtimens civils & militaires ou Traité de stéréotomie à l'usage de l'architecture*. Strasbourg : Jean-Daniel Doulsseker – Paris : Charles-Antoine Jombert, 1737-1739, tome II, planche 68.

Gariel (Pierre), *Series præsulum magalonensium et monspeliensium variis guilelmorum monspeli dominorum, comitum melgoriensium ; regum maioricensium, aragoniorum, & gothorum historiis locupletata, & per annorum ordinem digesta ab anno 451 ad annum 1665*. Tolosæ : Joannes Boude, 1664-1665, deuxième partie, pages 329 et 330.

Gariel (Pierre), *Idée de la ville de Montpellier recherchée et présentée aux honestes gens*. Montpellier : Daniel Pech, 1665, page 87.

Germain (Alexandre), *Etudes archéologiques sur Montpellier*. In : *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1^{ère} série, tome VIII, 1882, pages 219-220.

Guiraud (Louise), *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier, le monastère Saint-Benoît et ses diverses transformations depuis son érection en cathédrale*. Montpellier : Jean Martel l'aîné, 1891.

Le Harlan des églises de Montpellier : réimpression faite par la Société des bibliophiles de Montpellier d'après le seul exemplaire connu de l'édition de 1622 (Béziers, Jean Pech), avec introduction et notes. Montpellier : Félix Seguin 1874.

Hocquet (Jean-Claude), *Le roi, le marchand et le sel : l'impôt du sel en Europe, XIII^e-XVIII^e siècle*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1995.

Jouvin de Rochefort (Alfred), *Le voyageur d'Europe où sont les voyages de France, d'Italie et de Malthe, d'Espagne et de Portugal, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Pologne, d'Angleterre, de Danemark et de Suède*. Paris : Claude Barbin, 1672.

Mérimée (Prosper), *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*. Paris : Adam Biro, 1989, [selon l'édition de 1835], pages 198-199.

Nougaret (Jean), *L'Eglise du Monastère Saint-Benoît à Montpellier (1364-1368)*. In : *Autour des Maîtres d'œuvre de la cathédrale de Narbonne : Les grandes églises gothiques du Midi, sources d'inspiration et construction, Actes du 3^e colloque d'histoire de l'art méridional au Moyen Age, 4 et 5 décembre 1992*. Narbonne : Ville de Narbonne, 1994, pages 81-93.

Nougaret (Jean), *Montpellier monumental*. Paris : Centre des monuments nationaux, 2005, tome I.

Pégat (Ferdinand), *Mémoire sur les anciennes églises Sainte-Croix et sur la place de la Canourgue à Montpellier*. In : *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1^{ère} série, tome II, 1850, pages 1-32.

Philippi (Jean), *Mémoires de Jean Philippi touchant les choses advenues pour fait de la religion à Montpellier et dans le Bas-Languedoc (1560-1600)*. Montpellier : Jean Martel aîné, 1880.

Renouvier (Jules), *Des maîtres de pierre et des autres artistes gothiques de Montpellier*. In : *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1^{re} série, tome II, 1850, pages 135-350.

Sainte Thérèse (Louis de), *Annales des Carmes déchaussez de France*. Paris : Charles Angot, 1665.

Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis), *Simon Levesville : un maître orléanais dans la tradition montpelliéraine de l'architecture*. In : *Revue de l'art*, n° 65, 1984, pages 72-81.

Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis), *Simon Levesville : un architecte orléanais et son rôle dans l'évolution de l'architecture domestique à Montpellier au XVII^e siècle*. In : *Actes du 110^e Congrès des Sociétés Savantes*, Montpellier, 1985.

Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis), *Montpellier : la demeure à l'âge classique*. Paris : Imprimerie Nationale - Inventaire Général, 1994.

Tollon (Bruno), *L'architecte Pierre Levesville et les origines du style du XVII^e siècle à Toulouse*. In : *Actes du Colloque international Péire Godolin (1580-1649) Université de Toulouse le Mirail (8-10 mai 1980)*. Toulouse : Université de Toulouse le Mirail, 1982-I, pages 7-16.



Photographie des Frères Séeberger, début du XX^e siècle. Au premier plan Jules Séeberger.

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) du Languedoc-Roussillon
Conservation régionale des
monuments historiques (CRMH)
5, rue de la Salle l'Evêque - CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication
Alain Daguerre de Hureaux, directeur
régional des affaires culturelles

Rédacteur en chef
Delphine Christophe, conservateur
régional des monuments historiques

Coordination éditoriale
Jackie Estimbre, chargée de la
valorisation du patrimoine, CRMH

Diffusion
publicationspat.drac-lr@culture.gouv.fr
Tél. 04 67 02 32 61

Conception graphique et réalisation
Charlotte Devanz

Photogravure et impression
Print Team

Achevé d'imprimer
Février 2014

Dépôt légal
Février 2014

ISBN n° 978-2-11-138378-4

Crédits iconographiques

Bibliothèque nationale de France (BNF) : p. 32-33, *Recueil de Rinceaux*
FOLIO 47, HD-54-FOL. ; p. 67, *Traité de stéréotomie à l'usage de l'architecture*,
tome II, planche 68.

DRAC Languedoc-Roussillon :
Yvon Comte, CRMH, : p. 31 ;
Marie Hequet, stagiaire photo CRMH : p. 19 (coll. Centre diocésain de
l'Hérault) et 29 ;

Jean-Marc Petit, Service territorial de l'architecture et du patrimoine
(STAP) Lozère : p. 35 ;
Jean-Louis Vayssettes, SRA : p. 7, 10-11 (Société archéologique de
Montpellier), 14 et 15 (Société archéologique de Montpellier), 16, 17,
22, 23, 26 (Société archéologique de Montpellier), 39, 53 (bas) 56,
70 et 76.

Ministère de la culture et de la communication, Médiathèque de
l'architecture et du patrimoine (MAP) : p. 79.

Jean-Louis Rebière, architecte en chef des monuments historiques : p. 34.
Région Languedoc-Roussillon, Inventaire Général :
Michel Descossy : p. 1, 12-13 (plan C, 1977) ; Jacques Vallon : p. 8-9
(plan J, 1978).

Région Midi-Pyrénées, Inventaire Général :
Laure Decomble : p. 37 (gauche).

Réunion des musées nationaux (RMN) © The National Gallery,
Londres : p. 49.

Bernard Sournia : couverture, p. 36, 37 (droite), 38, 40, 41, 42, 43,
53 (haut), 55, 59, 60, 61, 62, 64 et 65.

Remerciements

Henri Amouric, Guy Barral, Vèrène Charbonnier, Yvon Comte, Laurent
Deguarra, Robert Dejeant, Pascale Garcias, Jean-Daniel Pariset,
Maurice Scellès et Bruno Tollon.

monuments objets

Créée par la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (conservation régionale des monuments historiques), la collection « Duo » propose au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du xx^e siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

Montpellier : chronique de la cathédrale inachevée

Parmi les ouvrages *fantômes* de l'histoire monumentale de Montpellier – édifices disparus ou projets inaccomplis – brille d'un éclat tout spécial la cathédrale Saint-Louis, voulue tout de suite après la reprise en main de Montpellier par l'autorité royale. Cet édifice d'échelle colossale aurait occupé le point le plus haut de la colline montpelliéraine, l'espace de l'actuelle place de la Canourgue. Sa coupole aurait culminé à quarante-quatre mètres au-dessus du sol. Non loin du palais du Présidial que l'on élevait au même moment pour accueillir les cours souveraines, et en même temps que la citadelle que l'on était en train de bâtir au flanc oriental de la ville, la cathédrale aurait constitué le troisième signe monumental de la reconquête royale et catholique de cette ville rebelle.

Finalement la chose ne se fit pas. Ou du moins, fut arrêtée après deux ans de travaux et d'énormes investissements financiers. Et l'on résolut de se rabattre sur la vieille église du Collège Saint-Benoît, d'en restaurer les structures violentées et lacérées pendant les troubles religieux et de s'en contenter pour cathédrale sous le vocable opportunément papiste de Saint-Pierre.



Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC-L.-R.)

ISBN : 978-2-11-138378-4

Diffusion gratuite - NE PEUT ÊTRE VENDU